

Æterna Zentaris Inc.

États financiers consolidés
31 décembre 2006, 2005 et 2004

(en milliers de dollars US)

Rapport des vérificateurs externes

Aux actionnaires de **Æterna Zentaris Inc.**

Nous avons vérifié les bilans consolidés de **Æterna Zentaris Inc.** aux 31 décembre 2006 et 2005 et les états consolidés des résultats d'exploitation, du déficit, de l'autre capital et des flux de trésorerie de chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 décembre 2006. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2006 et 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 décembre 2006 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés

Québec (Québec) Canada

Le 2 mars 2007, à l'exception de la note 24 g) et h) datée du 17 septembre 2007

Æterna Zentaris Inc.

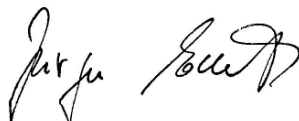
Bilans consolidés

(en milliers de dollars US)

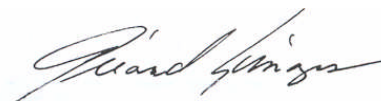
	Aux 31 décembre	
	2006 \$	2005 \$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents	9 356	12 381
Placements temporaires (note 22)	51 663	22 480
Comptes débiteurs		
Clients	7 035	9 592
Autres (note 6)	2 737	2 324
Impôts sur les bénéfices	941	21
Stocks (note 7)	5 367	5 500
Charges payées d'avance	2 671	2 477
Actifs d'impôts futurs (note 18)	21 953	2 163
Actif à court terme des activités abandonnées (note 2)	-	106 738
	101 723	163 676
Placement dans une société apparentée (note 2)	57 128	-
Immobilisations corporelles (note 9)	13 432	14 107
Frais reportés et autres actifs à long terme (note 8)	1 354	1 520
Actifs incorporels (note 10)	39 106	41 354
Écarts d'acquisition (note 11)	10 748	9 777
Actif à long terme des activités abandonnées (note 2)	-	189 351
	223 491	419 785
Passif		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges (note 12)	10 021	7 601
Impôts sur les bénéfices	-	4 490
Produits reportés	5 570	4 622
Partie à court terme de la dette à long terme	719	719
Passif à court terme des activités abandonnées (note 2)	-	46 742
	16 310	64 174
Produits reportés	8 468	11 087
Emprunts à terme convertibles (note 13)	-	28 440
Dette à long terme (note 14)	704	1 426
Avantages sociaux futurs (note 15)	8 167	7 455
Passifs d'impôts futurs (note 18)	10 963	8 628
Passif à long terme des activités abandonnées (note 2)	-	189 044
	44 612	310 254
Capitaux propres		
Capital social (note 16)	168 466	130 344
Autre capital	6 226	10 474
Déficit	(10 114)	(43 224)
Écart de conversion cumulé	14 301	11 937
	178 879	109 531
	223 491	419 785
Événement subséquent (note 2)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Approuvé par le Conseil.



, administrateur



(2)
, administrateur

Æterna Zentaris Inc.

Déficit consolidé

(en milliers de dollars US)

	Exercices terminés les 31 décembre		
	2006	2005	2004
	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	43 224	53 795	49 370
Perte sur règlement de la composante capitaux propres des emprunts à terme convertibles (note 13)	280	-	-
Perte nette (bénéfice net) pour l'exercice	(33 390)	(10 571)	4 425
Solde à la fin de l'exercice	10 114	43 224	53 795

Autre capital consolidé

(en milliers de dollars US)

	Exercices terminés les 31 décembre		
	2006	2005	2004
	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	10 474	6 059	5 088
Option de conversion liée aux emprunts à terme convertibles (note 13)	(6 339)	2 129	-
Charges de rémunération à base d'actions (note 16e)	2 120	2 286	1 075
Exercice d'options d'achat d'actions (note 16c)	(29)	-	(104)
Solde à la fin de l'exercice	6 226	10 474	6 059

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Æterna Zentaris Inc.

Résultats d'exploitation consolidés

(en milliers de dollars US, sauf les données relatives aux actions et les données par action)

	Exercices terminés les 31 décembre		
	2006	2005	2004
	\$	\$	\$
Produits	41 392	47 204	42 972
Charges d'exploitation			
Coût des ventes	11 747	8 596	7 992
Frais généraux, de vente et d'administration	17 235	15 281	13 137
Frais de recherche et de développement	28 652	27 075	23 431
Crédits d'impôt à la recherche et au développement et subventions	(1 564)	(536)	(845)
Amortissement			
Immobilisations corporelles	2 972	1 796	1 958
Actifs incorporels	6 457	4 575	4 178
	65 499	56 787	49 851
Perte d'exploitation	(24 107)	(9 583)	(6 879)
Autres produits (charges)			
Revenus d'intérêts	1 446	1 238	1 286
Charge d'intérêts			
Dette à long terme et emprunts à terme convertibles	(1 287)	(6 979)	(4 150)
Autres	(163)	(38)	(69)
Gain (perte) de change	298	(88)	(491)
Gain à la disposition d'un placement à long terme	409	-	-
	703	(5 867)	(3 424)
Quote-part des résultats d'une société apparentée	1 575	-	-
Perte avant impôts	(21 829)	(15 450)	(10 303)
Charge (recouvrement) d'impôts sur les bénéfices (note 18)	29 129	(493)	(273)
Bénéfice net (perte nette) provenant des activités poursuivies	7 300	(15 943)	(10 576)
Bénéfice net provenant des activités abandonnées (note 2)	26 090	26 514	6 151
Bénéfice net (perte nette) pour l'exercice	33 390	10 571	(4 425)
Bénéfice net (perte nette) par action provenant des activités poursuivies			
De base et dilué(e)	0,14	(0,35)	(0,23)
Bénéfice net (perte nette) par action			
De base	0,64	0,23	(0,10)
Dilué(e)	0,62	0,23	(0,10)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (note 20)			
De base	52 099 290	46 139 814	45 569 176
Dilué	52 549 260	46 139 814	45 569 176

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Æterna Zentaris Inc.

Flux de trésorerie consolidés

(en milliers de dollars US)

	Exercices terminés les 31 décembre		
	2006 \$	2005 \$	2004 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice net (perte nette) pour l'exercice	33 390	10 571	(4 425)
Bénéfice net provenant des activités abandonnées	(26 090)	(26 514)	(6 151)
Bénéfice net (perte nette) provenant des activités poursuivies	7 300	(15 943)	(10 576)
Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents			
Amortissements	9 429	6 371	6 136
Charges de rémunération à base d'actions	2 120	2 286	1 071
Impôts futurs	(29 262)	424	(5 596)
Gain à la disposition d'un placement à long terme	(409)	-	-
Quote-part des résultats d'une société apparentée	(1 575)	-	-
Avantages sociaux futurs	(115)	2 338	712
Frais reportés	(841)	2 707	(2 198)
Produits reportés	(3 258)	(10 291)	13 389
Accroissement des emprunts à terme convertibles	1 227	4 479	1 514
Perte (gain) de change sur des éléments à long terme libellés en devises étrangères	(587)	375	(19)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 17)	255	3 856	(5 273)
Trésorerie nette affectée aux activités d'exploitation poursuivies	(15 716)	(3 398)	(840)
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation abandonnées	23 673	16 332	10 681
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation	7 957	12 934	9 841
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Remboursement de la dette à long terme	(749)	(684)	(605)
Emission d'actions suite à l'exercice d'options d'achat d'actions	81	130	1 282
Frais d'émission d'actions	(112)	(108)	(127)
Trésorerie nette provenant des (affectée aux) activités de financement poursuivies	(780)	(662)	550
Trésorerie nette provenant des (affectée aux) activités de financement abandonnées	(7 794)	89 587	24 541
Trésorerie nette provenant des (affectée aux) activités de financement	(8 574)	88 925	25 091
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisition de placements temporaires	(79 300)	(25 945)	(17 518)
Produit de la vente de placements temporaires	49 264	26 775	28 531
Produit de la vente d'un placement à long terme	1 387	-	-
Acquisition d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et des équivalents acquis (note 5)	(32)	(37)	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 894)	(1 318)	(1 539)
Acquisition d'actifs incorporels amortissables	(5)	(589)	(81)
Trésorerie nette provenant des (affectée aux) activités d'investissement poursuivies	(30 580)	(1 114)	9 393
Trésorerie nette provenant des (affectée aux) activités d'investissement abandonnées	11 930	(94 468)	(39 333)
Trésorerie nette affectée aux activités d'investissement	(18 650)	(95 582)	(29 940)
Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents	1 356	(2 748)	1 458
Variation nette de la trésorerie et des équivalents	(17 911)	3 529	6 450
Trésorerie et équivalents au début de l'exercice	27 267	23 738	17 288
Trésorerie et équivalents à la fin de l'exercice	9 356	27 267	23 738
Trésorerie et équivalents liés aux :			
Activités poursuivies	9 356	12 381	13 568
Activités abandonnées	-	14 886	10 170
	9 356	27 267	23 738

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Æterna Zentaris Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2006, 2005 et 2004

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US, sauf les données relatives aux actions/options et les données par action/option et sauf indication contraire)

1 Constitution et nature des activités

Æterna Zentaris Inc. (« Æterna Zentaris » ou la « Société »), constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, est une société biopharmaceutique internationale en croissance, spécialisée dans la découverte, le développement et la commercialisation de thérapies en endocrinologie et en oncologie.

2 Vente d'une participation dans Les Biotechnologies Atrium Inc. et distribution de la participation résiduelle subséquemment à la fin d'exercice

Au cours de l'exercice 2006, la Société a entamé un processus d'examen long et détaillé au cours duquel elle a étudié plusieurs options stratégiques quant à la meilleure façon de mettre en œuvre son plan d'affaires, qui consiste à devenir une société entièrement centrée sur la biopharmaceutique spécialisée dans les thérapies en endocrinologie et oncologie. Au nombre des options stratégiques envisagées figuraient l'aliénation du placement d'Æterna Zentaris dans les Biotechnologies Atrium Inc. (« Atrium ») et la progression de ses produits en développement.

Le 19 septembre 2006, Æterna Zentaris a amorcé un placement secondaire visant la vente de 3 485 000 actions à droit de vote subalterne d'Atrium au prix de 15,80 \$ l'action.

Le 18 octobre 2006, Æterna Zentaris a clôturé ce placement secondaire avec un produit net de 45 millions de dollars. Le gain à la disposition de ce placement s'est élevé à 29 248 000 \$, incluant un montant de 1 643 000 \$ à titre d'écart de conversion cumulé.

Parallèlement à la clôture du placement secondaire et conformément aux statuts d'Atrium, les actions à droit de vote multiple restantes dont la Société était propriétaire ont été automatiquement converties en actions à droit de vote subalterne d'Atrium à raison d'une action contre une de sorte que la Société a détenu par la suite 11 052 996 actions à droit de vote subalterne d'Atrium, représentant environ 36,1 % des actions émises et en circulation d'Atrium. La Société a également annoncé qu'elle avait l'intention de distribuer cette participation résiduelle à tous ses actionnaires. À compter de cette date, Atrium a été exclue de la consolidation puisque la Société avait cessé d'exercer un contrôle sur elle. De plus, la totalité des activités et des flux de trésorerie enregistrés durant la consolidation d'Atrium jusqu'à cette date a été inscrite à titre d'activités abandonnées et par conséquent, ces activités et flux de trésorerie seront dorénavant présentés comme tels dans les états des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie. La participation résiduelle de la Société dans Atrium est maintenant présentée à titre de placement à long terme inscrit à la valeur de consolidation.

Le 15 décembre 2006, les actionnaires de la Société ont approuvé une réduction du capital déclaré des actions ordinaires de la Société d'un montant correspondant à la juste valeur marchande de sa participation résiduelle dans Atrium dans le but d'effectuer une distribution spéciale en nature de la totalité des 11 052 996 actions à droit de vote subalterne d'Atrium détenues par la Société. Le 2 janvier 2007, les actionnaires d'Æterna Zentaris ont reçu environ 0,2079 action à droit de vote subalterne d'Atrium pour chacune de leurs actions ordinaires.

Æterna Zentaris Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2006, 2005 et 2004

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US, sauf les données relatives aux actions/options et les données par action/option et sauf indication contraire)

Cette distribution spéciale sera comptabilisée à titre de transfert non réciproque au profit des actionnaires et mesurée à la valeur comptable de la participation dans Atrium à la date de distribution. Puisque la distribution spéciale sera considérée comme une transaction imposable pour la Société et à titre de réduction du capital déclaré aux fins fiscales, le capital social de la Société sera réduit de la juste valeur des actions d'Atrium distribuées, le placement à long terme dans Atrium sera retiré du bilan et la différence, en tenant compte des impôts afférents et de l'écart de conversion cumulé, sera comptabilisé à titre d'Autre Capital.

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2006, 2005 et 2004, les revenus et charges d'Atrium qui étaient consolidés auparavant sous les secteurs Ingrédients actifs et spécialités chimiques ainsi que Santé et nutrition ont été retirés des activités poursuivies pour être reclassés dans les activités abandonnées.

	Exercices terminés les 31 décembre		
	2006 \$	2005 \$	2004 \$
Produits	239 535	200 863	136 240
Bénéfice avant les éléments suivants	28 360	21 414	17 146
Gain à la disposition des actions d'Atrium	29 248	-	-
Charge d'impôts sur les bénéfices a)	(19 923)	(6 838)	(6 093)
Gain (perte) sur dilution de placements b)	(628)	19 002	(74)
Bénéfice avant la part des actionnaires sans contrôle	37 057	33 578	10 979
Part des actionnaires sans contrôle	(10 967)	(7 064)	(4 828)
Bénéfice net provenant des activités abandonnées	26 090	26 514	6 151
Bénéfice net par action provenant des activités abandonnées			
De base	0,50	0,57	0,13
Dilué	0,48	0,57	0,13

- a) En 2006, un montant de 7 006 000 \$ se rapporte au gain à la disposition des actions d'Atrium et un montant de 5 692 000 \$ se rapporte aux passifs d'impôts futurs liés aux bénéfices non rapatriés d'Atrium.
- b) Gain (perte) sur dilution de placements

Suite à l'exercice d'options d'achat d'actions d'Atrium, Atrium a émis 627 500 actions à droit de vote subalterne entre le 1^{er} janvier et le 18 octobre 2006. Par conséquent, une perte sur dilution au montant de 628 000 \$ a été constatée.

Æterna Zentaris Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2006, 2005 et 2004

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US, sauf les données relatives aux actions/options et les données par action/option et sauf indication contraire)

Le 6 avril 2005, Atrium a complété son premier appel public à l'épargne par l'émission de 4 166 667 actions à droit de vote subalterne au prix de 12,00 \$CAN l'action pour un produit brut total de 40 957 000 \$ (50 000 000 \$CAN). Immédiatement avant la clôture du placement susmentionné, Atrium a procédé à l'acquisition de la part des actionnaires sans contrôle d'Unipex Finance S.A.S. pour un montant de 7 289 000 \$. Ce montant a été réglé par l'émission de 741 584 actions à droit de vote subalterne au prix d'offre de 12,00 \$CAN l'action. De plus, suite à l'acquisition de Douglas Laboratories par Atrium en décembre 2005, Atrium a émis 917 532 actions à droit de vote subalterne au prix de 10,95\$CAN l'action. Suite à l'exercice d'options d'achat d'actions d'Atrium, cette dernière a également émis 387 000 actions à droit de vote subalterne à un prix moyen de 2,28 \$CAN pour un produit total de 884 000 \$. Suite à ces transactions, la participation financière de la Société dans Atrium est passée de 61,1 % à 48,46 %, créant ainsi un gain sur dilution de placements totalisant 19 002 000 \$.

Le 27 octobre 2004, suite à l'émission de 145 000 actions à droit de vote subalterne d'Atrium, une perte sur dilution au montant de 74 000 \$ a été constatée.

Les principales catégories d'actif et de passif en date du 31 décembre 2005 ont été reclassées à titre d'activités abandonnées comme suit :

	\$
Actif	
Actif à court terme	
Trésorerie et équivalents	14 886
Autres éléments d'actif à court terme	<u>91 852</u>
Actif à court terme des activités abandonnées	<u>106 738</u>
Actifs incorporels	68 027
Écart d'acquisition	109 392
Autres éléments d'actif à long terme	<u>11 932</u>
Actif à long terme des activités abandonnées	<u>189 351</u>
	<u>296 089</u>
Passif	
Passif à court terme des activités abandonnées	<u>46 742</u>
Dette à long terme	105 877
Part des actionnaires sans contrôle	64 531
Autres éléments de passif à long terme	<u>18 636</u>
Passif à long terme des activités abandonnées	<u>189 044</u>
	<u>235 786</u>

Æterna Zentaris Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2006, 2005 et 2004

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US, sauf les données relatives aux actions/options et les données par action/option et sauf indication contraire)

3 Résumé des principales conventions comptables

Mode de présentation

Les états financiers ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces états financiers diffèrent à certains égards de ceux préparés selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis (PCGR des États-Unis) et n'ont pas été dressés dans le but d'inclure certaines informations qui figureraient dans des états financiers présentés selon les PCGR des États-Unis, comme le permet la réglementation de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. Ces différences de constatation et de mesure sont décrites à la note 24 « Sommaire des différences entre les principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis ». Les principales conventions comptables, qui ont été appliquées de façon uniforme, sont résumées comme suit :

Consolidation

Les présents états financiers consolidés intègrent toutes les sociétés dans lesquelles la Société détient, directement ou indirectement, plus de 50 % des droits de vote ou sur lesquelles elle exerce un contrôle. Les sociétés entrent dans le périmètre de consolidation à la date à laquelle leur contrôle est transféré à la Société et en sortent à la date à laquelle la Société cesse d'exercer un contrôle sur elles. Les acquisitions sont constatées selon la méthode de l'acquisition. Les transactions et soldes intersociétés ainsi que les gains et pertes latents sur les opérations entre ces sociétés sont éliminés.

Participations dans des sociétés apparentées

Les prises de participation dans des sociétés sur lesquelles la Société est dans la capacité d'exercer une influence significative, ce qui correspond généralement à des participations représentant entre 20 % et 50 % des droits de vote, mais sur lesquelles elle n'exerce pas de contrôle de gestion, sont comptabilisées à la valeur de consolidation. La quote-part de la Société dans les résultats d'exploitation des sociétés apparentées est constatée dans les résultats d'exploitation consolidés.

Estimations comptables

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants d'actif et de passif portés aux états financiers. Ces mêmes estimations et hypothèses ont aussi une incidence sur la présentation des éventualités en date des états financiers, de même que sur les postes de produits et de charges des exercices. Les estimations importantes comprennent la provision pour créances irrécouvrables, les provisions pour désuétude des stocks, les actifs et passifs d'impôts futurs, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, l'évaluation des actifs incorporels et des écarts d'acquisition, la juste valeur des options octroyées et des avantages sociaux futurs ainsi que certaines charges à payer. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

Æterna Zentaris Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2006, 2005 et 2004

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US, sauf les données relatives aux actions/options et les données par action/option et sauf indication contraire)

Conversion des devises

Monnaie de présentation et filiales étrangères autonomes

La Société utilise le dollar US à titre de monnaie de présentation. Les actifs et passifs des filiales dont la monnaie fonctionnelle est autre que le dollar US sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et charges sont convertis au taux de change moyen pour l'exercice. Les gains ou pertes de change sont inscrits dans l'écart de conversion cumulé figurant dans les capitaux propres.

Opérations en devises étrangères et filiales étrangères intégrées

Les états financiers des établissements étrangers intégrés et les opérations libellées en devises autres que la monnaie fonctionnelle sont réévalués en monnaie fonctionnelle selon la méthode temporelle. Selon cette méthode, les actifs et passifs monétaires sont réévalués au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les actifs et les passifs non monétaires sont réévalués au taux d'origine sauf si ces actifs et passifs sont comptabilisés à leur juste valeur, auquel cas ils sont réévalués au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et les charges sont réévalués au taux de change moyen mensuel. Les gains ou pertes de change résultant de cette réévaluation sont portés aux résultats d'exploitation.

Trésorerie et équivalents

La trésorerie et les équivalents comprennent l'encaisse et les soldes bancaires, sauf les avances bancaires, ainsi que tous les placements à court terme hautement liquides. La Société considère que tous les placements à court terme hautement liquides dont l'échéance à partir de la date d'acquisition est d'au plus trois mois sont des équivalents de trésorerie.

Placements temporaires

Les placements temporaires, qui sont comptabilisés au moindre du coût amorti et de la valeur marchande, sont constitués principalement d'obligations qui ne s'inscrivent pas dans la définition de la trésorerie et des équivalents de la Société.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur du marché. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Le coût des produits finis et des produits en cours, qui comprend les matières premières, la main-d'œuvre et les frais généraux de fabrication, est déterminé selon la méthode du coût de revient complet. La valeur du marché des matières premières correspond au coût de remplacement, et celle des produits finis et des produits en cours, à la valeur de réalisation nette.

Æterna Zentaris Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2006, 2005 et 2004

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US, sauf les données relatives aux actions/options et les données par action/option et sauf indication contraire)

Immobilisations corporelles et amortissement

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite des subventions gouvernementales connexes et de l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon les méthodes et taux annuels suivants :

	Méthodes	Taux annuels %
Bâtiment	Amortissement linéaire	4 et 5
Équipement	Solde dégressif et amortissement linéaire	20
Mobilier de bureau	Solde dégressif et amortissement linéaire	10 et 20
Matériel informatique	Amortissement linéaire	25 et 33½
Matériel roulant	Amortissement linéaire	20
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	Durée restante du bail

Frais reportés

Les frais reportés se composent d'avances reportées versées par une filiale relativement à des accords de coopération en matière de recherche et développement et de frais de financement. Ces frais reportés sont portés respectivement aux résultats d'exploitation selon l'état d'avancement des travaux de recherche et développement liés aux contrats et sur la durée des emprunts à terme convertibles et de la marge de crédit renouvelable.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels dont la durée de vie utile est limitée se composent de brevets et marques de commerce, de relations clients de même que de technologie et autres. Les brevets et les marques de commerce représentent les coûts, y compris les honoraires professionnels, engagés pour le dépôt de brevets et l'obtention de marques de commerce aux fins de commercialisation et de fabrication de produits, déduction faite des subventions gouvernementales afférentes et de l'amortissement cumulé. Les actifs incorporels dont la durée de vie utile est limitée sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, qui est de huit à quinze ans pour les brevets, de dix ans pour les marques de commerce et les relations clients, et de trois à sept ans pour la technologie et les autres types d'actifs.

Æterna Zentaris Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2006, 2005 et 2004

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US, sauf les données relatives aux actions/options et les données par action/option et sauf indication contraire)

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du prix d'achat des entreprises acquises sur la juste valeur des actifs nets acquis aux dates d'acquisition respectives. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis et sont soumis à un test de dépréciation sur une base annuelle, ou plus fréquemment lors d'événements ou de circonstances pouvant indiquer une perte de valeur. Le test de dépréciation consiste principalement à déterminer si la juste valeur d'une unité d'exploitation, basée sur les flux de trésorerie actualisés, est supérieure à la valeur comptable nette de cette unité d'exploitation à la date d'évaluation. Si la juste valeur excède la valeur comptable, aucune dépréciation n'est requise. Si la valeur comptable est supérieure à la somme des flux de trésorerie actualisés, un second test doit être effectué afin de déterminer si la juste valeur de l'écart d'acquisition rattaché à l'unité d'exploitation est moindre que sa valeur comptable. La juste valeur d'un écart d'acquisition est déterminée de la même façon qu'un écart d'acquisition est évalué à la date d'acquisition lors d'un regroupement d'entreprises, c'est-à-dire l'excédent de la juste valeur de l'unité d'exploitation sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis compris dans l'unité d'exploitation.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels dont la durée de vie utile est limitée sont soumis à un test de dépréciation lors d'événements ou de circonstances indiquant la possibilité d'un non-recouvrement des coûts. À cet égard, une dépréciation est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif est supérieure aux flux monétaires futurs non actualisés que cet actif est censé procurer. Le montant de toute perte de valeur représente l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur. Cette valeur est établie d'après les flux de trésorerie futurs actualisés liés à l'actif ou d'après la valeur d'expertise, selon la nature de l'actif.

Avantages sociaux futurs

Une des filiales de la Société a établi des régimes de retraite à cotisations déterminées et des régimes de retraite sans capitalisation à prestations déterminées ainsi que d'autres régimes d'avantages sociaux destinés à ses employés. Les obligations comptabilisées découlent des régimes d'avantages sociaux des salariés ainsi que des coûts connexes. À cette fin, les conventions suivantes ont été adoptées :

- Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode des primes uniques successives et selon la méthode de la répartition des prestations au prorata de la durée du service, à partir des hypothèses les plus probables de la direction quant à l'augmentation des salaires, l'âge de départ en retraite des employés et le roulement du personnel.
- Le gain actuariel net (la perte actuarielle nette) de l'obligation au titre des prestations constituées est porté(e) aux résultats d'exploitation dès qu'il (qu'elle) survient.

En ce qui concerne les régimes à cotisations déterminées, la charge de retraite comptabilisée aux résultats d'exploitation représente la contribution que la Société est tenue de verser pour les services rendus par les salariés.

Æterna Zentaris Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2006, 2005 et 2004

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US, sauf les données relatives aux actions/options et les données par action/option et sauf indication contraire)

Produits reportés

Les produits reportés se composent d'avances reçues par une filiale relativement à des accords de coopération en matière de recherche. Ces produits sont portés aux résultats d'exploitation selon l'état d'avancement des travaux de recherche et développement liés à ces contrats.

Constatation des revenus

La Société se situe actuellement dans une phase de développement ou de commercialisation conjointe de produits potentiels avec des partenaires stratégiques. Les contrats de licence en vigueur prévoient généralement des paiements uniques (avances), des paiements pour les services de recherche et de développement sous forme de remboursements de coûts, des versements d'étape et des encaissements de redevances pour l'autorisation d'exploitation et la commercialisation des produits. Les revenus associés à ces accords de prestations multiples sont attribués à ces différents éléments selon leur juste valeur relative.

Les revenus de prestations de licence, représentant des paiements non remboursables reçus lors de l'exécution de contrats de licence, sont constatés à titre de revenus au moment de l'exécution de ces contrats lorsqu'il n'existe aucune obligation de rendement importante pour la Société et que leur encaissement est assuré. Les avances reçues au début des contrats de licence ne sont pas constatées à titre de revenus lorsqu'elles sont reçues, mais sont amorties selon l'état d'avancement du projet de recherche et de développement en question. Les versements d'étape, qui sont généralement basés sur des étapes de développement ou sur des événements à caractère réglementaire, sont constatés à titre de revenus une fois que les travaux ont été réalisés, que l'encaissement est assuré et qu'il n'existe aucune obligation de rendement importante rattachée à ces étapes. Dans les cas où la Société a encaissé des avances ou des versements d'étape et où elle a des obligations futures quant au développement d'un médicament, la constatation des revenus est reportée et est amortie sur la période des obligations futures.

Les revenus provenant de redevances sont comptabilisés lorsque le montant de la redevance est déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus provenant de la vente de produits sont constatés, déduction faite des remises et des rabais estimatifs sur ventes, lors du transfert du titre de propriété aux clients, c'est-à-dire lorsque les produits sont expédiés, lorsqu'il n'existe pas d'obligations de rendement futures, lorsque le prix d'achat est fixe et déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Régimes de rémunération à base d'actions

Depuis le 1^{er} janvier 2003, la Société comptabilise des charges de rémunération pour toute forme de rémunération à base d'actions consentie aux salariés au moyen d'une méthode fondée sur la juste valeur. Les charges de rémunération à base d'actions sont amorties sur les périodes d'acquisition.

Æterna Zentaris Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2006, 2005 et 2004

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US, sauf les données relatives aux actions/options et les données par action/option et sauf indication contraire)

Auparavant, la Société ne comptabilisait pas de charges de rémunération pour les rémunérations à base d'actions consenties aux employés. Cependant, elle est tenue de présenter des informations pro forma relativement au bénéfice net (à la perte nette) et au bénéfice net (à la perte nette) par action de chacun des exercices présentés, comme si des charges de rémunération avaient été constatées dans les états financiers pour les options d'achat d'actions en circulation consenties en 2002, en utilisant une méthode fondée sur la juste valeur (note 16).

Impôts sur les bénéfices

La Société comptabilise les impôts sur les bénéfices en utilisant la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont établis en tenant compte des écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs. Les actifs et passifs d'impôts futurs sont constatés en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur devant s'appliquer dans les exercices au cours desquels les écarts doivent se résorber.

La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs si, selon les renseignements disponibles, il n'est pas plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs sera matérialisée.

Frais de recherche et de développement

Les frais liés aux activités de recherche sont imputés aux résultats dès qu'ils sont engagés. Les frais liés aux activités de développement sont imputés aux résultats dès qu'ils sont engagés, sauf ceux qui répondent aux critères de report généralement reconnus, lesquels sont capitalisés et amortis à l'encontre des résultats d'exploitation sur la période estimative au cours de laquelle on pense en retirer des avantages. Aucuns frais de développement n'ont été reportés au cours des exercices présentés.

Crédits d'impôt à la recherche et au développement et subventions

La Société a droit aux crédits d'impôt à la recherche scientifique et au développement expérimental (« RS-DE ») accordés par le gouvernement fédéral canadien (« Fédéral ») et par le gouvernement de la province de Québec (« Provincial »). Les crédits d'impôt à la RS-DE du Fédéral sont appliqués aux dépenses de RS-DE canadiennes au taux de 20 % et peuvent uniquement être utilisés en réduction des impôts sur les bénéfices du Fédéral autrement payables. Les crédits d'impôt remboursables à la RS-DE du Provincial sont généralement appliqués aux salaires, à la sous-traitance et aux dépenses de contrats universitaires de RS-DE admissibles, engagés dans la province de Québec, au taux de 17,5 %.

Les crédits d'impôt à la RS-DE et les autres subventions sont comptabilisés en utilisant la méthode de la réduction du coût. Selon cette méthode, les crédits d'impôt et les subventions sont inscrits en réduction des frais afférents ou des dépenses en capital dans la période au cours de laquelle les dépenses sont engagées. La partie remboursable des crédits d'impôt à la RS-DE est inscrite dans l'exercice au cours duquel les frais afférents ou les dépenses en capital sont engagés. La partie non remboursable des crédits d'impôt à la RS-DE, y compris les autres subventions, est inscrite dans l'exercice au cours duquel ces frais ou dépenses sont engagés, dans la mesure où la Société a l'assurance raisonnable de récupérer ces crédits ou autres subventions.

Æterna Zentaris Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2006, 2005 et 2004

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US, sauf les données relatives aux actions/options et les données par action/option et sauf indication contraire)

Bénéfice (perte) par action

Le bénéfice net (la perte nette) de base par action est calculé(e) en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le bénéfice net (la perte nette) dilué(e) par action est calculé(e) d'après le nombre moyen pondéré des actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, plus les effets des titres dilutifs équivalant aux actions ordinaires comme les options et les emprunts à terme convertibles. Selon cette méthode, le bénéfice net (la perte nette) dilué(e) par action doit être calculé(e) selon la méthode du rachat d'actions, en présumant que tous les équivalents aux actions ordinaires ont été exercés au début de la période de déclaration ou de la période d'émission, selon le cas, et que les fonds en découlant ont été utilisés pour acheter des actions ordinaires de la Société à la valeur moyenne à la cote des actions ordinaires au cours de la période.

4 Nouvelles normes comptables

En janvier 2005, l'ICCA a publié quatre nouvelles normes comptables relatives aux instruments financiers : le chapitre 3855 « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », le chapitre 3865 « Couvertures », le chapitre 1530 « Résultat étendu » et le chapitre 3251 « Capitaux propres ».

Le chapitre 3855 traite plus en détail des directives énoncées au chapitre 3860 « Instruments financiers – informations à fournir et présentation » en décrivant les paramètres relatifs à la constatation d'un instrument financier dans le bilan, y compris l'évaluation des montants s'y rapportant. Il explique également le mode de présentation des gains et des pertes dans le cadre des instruments financiers.

Le chapitre 3865 présente des traitements comptables différents du chapitre 3855 pour les entités qui choisissent de désigner des opérations admissibles comme couvertures à des fins comptables. Il remplace et développe la note d'orientation en comptabilité NOC-13 « Relations de couverture » de même que les directives en matière de couverture du chapitre 1650 « Conversion des devises étrangères » en précisant les règles relatives à l'application de la comptabilité de couverture ainsi que les informations à présenter à cet égard.

Le chapitre 1530 « Résultat étendu » introduit une nouvelle exigence quant à l'exclusion temporaire de certains types de gains et pertes du bénéfice net.

Par conséquent, le chapitre 3250 « Surplus » a été révisé pour devenir le chapitre 3251 « Capitaux propres ».

Comptabilisation des actifs et passifs financiers

Placements à court terme

Les placements à court terme seront classés à titre de placements disponibles à la vente. La Société continuera de comptabiliser les opérations à la date de règlement.

Æterna Zentaris Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2006, 2005 et 2004

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US, sauf les données relatives aux actions/options et les données par action/option et sauf indication contraire)

Ces placements seront constatés à la juste valeur. Les gains et les pertes non réalisés seront constatés, déduction faite des impôts sur les bénéfices, le cas échéant, aux « Autres éléments cumulés du résultat étendu ». Lors de la cession ou de la constatation d'une dépréciation de ces placements, ces gains ou pertes seront reclassés dans les résultats d'exploitation.

Méthode du taux d'intérêt effectif

Les primes et les escomptes sur les placements temporaires et sur la dette à long terme seront constatés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Transition

Les méthodes suivies en matière de comptabilisation, de décomptabilisation et d'évaluation ainsi que les conventions suivies en matière de comptabilité de couverture des états financiers consolidés des exercices antérieurs à la date d'entrée en vigueur des nouvelles normes ne sont pas modifiées et par conséquent, ces états financiers ne seront pas retraités.

La Société adoptera les chapitres 1530, 3251, 3855 et 3865 le 1^{er} janvier 2007. À compter de cette date, elle comptabilisera tous les actifs et passifs financiers au bilan consolidé en fonction de leur classification. Tout ajustement de la valeur comptable antérieure sera comptabilisé soit comme un ajustement du solde du déficit à cette date, soit comme le solde d'ouverture d'un poste distinct des « Autres éléments cumulés du résultat étendu », déduction faite des impôts sur les bénéfices, le cas échéant.

Les éléments suivants seront comptabilisés à titre d'ajustement du solde d'ouverture des « Autres éléments cumulés du résultat étendu », déduction faite des impôts sur les bénéfices :

- différence entre la valeur comptable et la juste valeur des placements classés comme disponibles à la vente;
- reclassement des écarts de conversion non réalisés.

Méthode du taux d'intérêt effectif

L'impact de l'utilisation de la méthode du taux d'intérêt effectif sera constaté à titre d'ajustement au solde d'ouverture du déficit, déduction faite des impôts sur les bénéfices, le cas échéant.

Ces ajustements de transition n'auront pas d'incidence importante sur le bilan consolidé de la Société.

Æterna Zentaris Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2006, 2005 et 2004

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US, sauf les données relatives aux actions/options et les données par action/option et sauf indication contraire)

5 Acquisition d'une entreprise

Echelon Biosciences Inc. (« Echelon »)

Le 1^{er} janvier 2005, la Société a complété l'acquisition de toutes les actions ordinaires émises et en circulation d'Echelon pour une contrepartie totale de 2 935 522 \$ dont un montant de 36 718 \$, incluant tous les frais d'acquisition, a été payé en trésorerie, déduction faite de la trésorerie et des équivalents acquis pour un montant de 161 734 \$, et le solde a été réglé par l'émission de 443 905 actions ordinaires de la Société, à un prix par action équivalant à la moyenne mobile des cours de l'action de la Société pour les quinze derniers jours de transactions consécutifs se terminant le 31 décembre 2004. Cette acquisition est assujettie à des paiements conditionnels prévus dans la convention totalisant environ 3 500 000 \$, dont un montant de 2 900 000 \$ payable en actions et le solde de 600 000 \$ payable en trésorerie au plus tard en janvier 2008, une fois que les conditions connexes auront été remplies. Au cours de l'exercice 2005, un montant de 196 000 \$ a été inscrit à titre de paiement conditionnel exigible, ce qui a eu pour effet d'augmenter l'écart d'acquisition. Ce montant a été réglé par un paiement en trésorerie de 32 000 \$ et par l'émission de 23 789 actions ordinaires de la Société.

Cette société, située aux États-Unis, est spécialisée dans les technologies de la transduction du signal.

Les valeurs attribuées aux actifs nets acquis se détaillent comme suit :

	\$
Actif	
Actif à court terme	750
Immobilisations corporelles	445
Actifs incorporels	
Relations clients	909
Brevets et marques de commerce	100
Technologies	1 364
Autres actifs à long terme	111
	<hr/>
	3 679
	<hr/>
Passif	
Passif à court terme	781
Passif à long terme	81
Passifs d'impôts futurs	832
	<hr/>
	1 694
	<hr/>
Actifs nets identifiables acquis	1 985
Écart d'acquisition	951
	<hr/>
Prix d'achat	2 936
Moins :	
Trésorerie et équivalents acquis	162
Actions émises	2 737
	<hr/>
Trésorerie nette utilisée pour l'acquisition	37
	<hr/>

Æterna Zentaris Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2006, 2005 et 2004

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US, sauf les données relatives aux actions/options et les données par action/option et sauf indication contraire)

Les brevets et marques de commerce, les relations clients et les technologies sont amortis linéairement sur leur durée de vie prévue qui est de cinq à sept ans.

L'écart d'acquisition ainsi que les actifs incorporels ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt sur les bénéfices.

6 Autres débiteurs

	Aux 31 décembre	
	2006	2005
	\$	\$
Intérêts	592	401
Subventions *	857	1 415
Crédits d'impôt à la recherche et au développement à recouvrer	103	-
Taxes à la consommation	880	351
Autres	305	157
	<hr/>	<hr/>
	2 737	2 324
	<hr/>	<hr/>

* Ces subventions représentent une retenue sur une contribution dans le cadre d'un programme fédéral appelé Partenariat Technologique Canada (« PTC »). La Société a reçu une contribution équivalant à 30 % des dépenses admissibles qu'elle a engagées dans le développement d'un inhibiteur d'angiogénèse en oncologie, en dermatologie et en ophtalmologie. Puisque le développement pharmaceutique a pris fin, la Société ne prévoit effectuer aucun remboursement relativement à ce programme.

7 Stocks

	Aux 31 décembre	
	2006	2005
	\$	\$
Matières premières	3 233	3 598
Produits en cours	1 070	1 077
Produits finis	1 064	825
	<hr/>	<hr/>
	5 367	5 500
	<hr/>	<hr/>

Æterna Zentaris Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2006, 2005 et 2004

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US,
sauf les données relatives aux actions/options et les données par action/option et sauf indication contraire)

8 Frais reportés et autres actifs à long terme

	Aux 31 décembre	
	2006	2005
	\$	\$
Frais reportés	1 151	595
Placement à long terme, vendu au cours de l'exercice	-	925
Autres	203	-
	<u>1 354</u>	<u>1 520</u>

9 Immobilisations corporelles

	Aux 31 décembre			
	2006		2005	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
	\$	\$	\$	\$
Terrain	52	-	52	-
Bâtiment	11 031	3 280	11 054	2 844
Équipement	12 793	8 338	11 013	5 973
Mobilier de bureau	665	505	658	467
Matériel informatique	1 091	871	872	745
Matériel roulant	32	30	70	53
Améliorations locatives	990	198	594	124
	<u>26 654</u>	<u>13 222</u>	<u>24 313</u>	<u>10 206</u>
Moins :				
Amortissement cumulé	<u>13 222</u>		<u>10 206</u>	
Montant net	<u>13 432</u>		<u>14 107</u>	

En 2006, suite à la décision d'interrompre le développement pharmaceutique de l'un de ses produits, la Société a inscrit une perte de valeur sur l'équipement de fabrication lié à ce produit de façon à ramener sa valeur à la valeur marchande. Cette valeur a été établie selon la meilleure estimation faite par la direction de la valeur de revente. Par conséquent, un montant de 1 060 856 \$ a été comptabilisé à titre de perte de valeur incluse dans l'amortissement des immobilisations corporelles.

Æterna Zentaris Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2006, 2005 et 2004

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US,
sauf les données relatives aux actions/options et les données par action/option et sauf indication contraire)

10 Actifs incorporels

	Aux 31 décembre			
	2006		2005	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Coût \$	Amortissement cumulé \$
Brevets et marques de commerce	57 203	20 002	51 646	12 621
Relations clients et fournisseurs	938	188	940	94
Technologie et autres	2 025	870	1 953	470
	60 166	<u>21 060</u>	54 539	<u>13 185</u>
Moins :				
Amortissement cumulé	<u>21 060</u>		<u>13 185</u>	
Montant net	<u>39 106</u>		<u>41 354</u>	

En 2006, suite à la décision d'interrompre le développement pharmaceutique de certains produits, la Société a inscrit une perte de valeur sur certains brevets et marques de commerce. Par conséquent, un montant de 1 815 172 \$ a été comptabilisé à titre de perte de valeur incluse dans l'amortissement des actifs incorporels.

11 Écarts d'acquisition

La variation de la valeur comptable se détaille comme suit :

	\$
Solde au 31 décembre 2004	9 646
Acquisition (note 5)	951
Incidence du taux de change	<u>(820)</u>
Solde au 31 décembre 2005	9 777
Incidence du taux de change	<u>971</u>
Solde au 31 décembre 2006	<u>10 748</u>

Æterna Zentaris Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2006, 2005 et 2004

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US,
sauf les données relatives aux actions/options et les données par action/option et sauf indication contraire)

12 Comptes créditeurs et charges

	Aux 31 décembre	
	2006	2005
	\$	\$
Fournisseurs	7 019	4 001
Avance relative à une licence	-	728
Salaires et avantages sociaux	460	482
Autres charges à payer	2 542	2 390
	<hr/>	<hr/>
	10 021	7 601
	<hr/>	<hr/>

13 Emprunts à terme convertibles

Les 14 et 17 février 2006, le Fonds de solidarité FTQ (« le Fonds ») ainsi que SGF Santé inc. (« SGF ») ont respectivement exercé leur droit de convertir, avant échéance, la totalité de leurs emprunts à terme convertibles d'un capital de 12,5 millions de dollars CAN chacun qu'ils avaient consentis à la Société en avril 2003 et qui venaient à échéance le 31 mars 2006. Selon les modalités des emprunts à terme convertibles, et à la suite d'ententes additionnelles entre la Société, le Fonds et la SGF, Æterna Zentaris a émis à chacun des deux détenteurs d'emprunts 3 477 544 actions ordinaires au moment de la conversion de leur prêt, représentant le capital et les intérêts dus à la date d'échéance désignée des prêts, selon le prix de conversion convenu dans les conventions de prêts.

Aux fins comptables, les emprunts à terme convertibles ont été répartis entre ses composantes passif et capitaux propres, cette dernière représentant la valeur du droit de conversion attribuée aux détenteurs des emprunts à terme convertibles. La Société a enregistré, suite à cette transaction, une perte sur règlement de dette au montant de 599 190 \$, représentant un incitatif additionnel aux modalités originales des conventions de prêts. Un montant de 280 000 \$ a été imputé au déficit et le solde est constaté à titre de charge dans l'état des résultats d'exploitation et est inclus dans l'accroissement des emprunts à terme convertibles dans l'état des flux de trésorerie.

Æterna Zentaris Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2006, 2005 et 2004

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US,
sauf les données relatives aux actions/options et les données par action/option et sauf indication contraire)

14 Dette à long terme

	Aux 31 décembre	
	2006 \$	2005 \$
Emprunt auprès des gouvernements fédéral et provincial (1 600 \$CAN en 2006; 2 400 \$CAN en 2005), sans intérêt, remboursable en cinq versements annuels égaux et consécutifs depuis juillet 2004	1 373	2 064
Billet à ordre, portant intérêt au taux de 5,67 %, remboursable par versements mensuels comprenant le capital et les intérêts, garanti par l'équipement de laboratoire d'une filiale, échéant en juin 2008	50	81
	<hr/> 1 423	<hr/> 2 145
Moins la partie à court terme	719	719
	<hr/> 704	<hr/> 1 426

Les versements en capital requis sur la dette à long terme au cours des deux prochains exercices s'établissent à 719 490 \$ en 2007 et 703 688 \$ en 2008.

15 Avantages sociaux futurs

Notre filiale en Allemagne offre des régimes de retraite sans capitalisation à prestations déterminées ainsi que des programmes d'indemnités de fin de carrière sans capitalisation à certaines catégories d'employés. Des provisions sont constituées à l'égard des obligations découlant des régimes de retraite pour les avantages payables sous forme de rente de retraite, de rente d'invalidité et de rente au conjoint survivant.

Æterna Zentaris Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2006, 2005 et 2004

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US, sauf les données relatives aux actions/options et les données par action/option et sauf indication contraire)

Le tableau suivant présente un rapprochement des modifications de l'obligation au titre des prestations constituées en vertu des régimes :

	Régimes de retraite			Autres régimes		
	2006 \$	2005 \$	2004 \$	2006 \$	2005 \$	2004 \$
Obligation au début de l'exercice	6 932	5 634	4 486	523	398	393
Coût des services rendus au cours de l'exercice	293	200	200	39	23	23
Intérêts débiteurs	293	269	253	22	19	21
Perte actuarielle (gain actuariel)	(674)	1 748	342	53	182	27
Prestations versées	(64)	(65)	(60)	(70)	(43)	(94)
Effet des fluctuations du taux de change	767	(854)	413	53	(56)	28
Obligation à la fin de l'exercice	7 547	6 932	5 634	620	523	398
Charge (recouvrement) comptabilisé	(88)	2 217	795	114	224	71

Les principales hypothèses actuarielles retenues par la Société pour évaluer ses obligations au titre des prestations constituées en vertu des régimes se détaillent comme suit :

Hypothèses actuarielles	Régimes de retraite			Autres régimes		
	2006 %	2005 %	2004 %	2006 %	2005 %	2004 %
Taux d'actualisation pour la dépense	4,00	5,25	5,25	4,00	5,25	5,25
Taux d'actualisation pour le passif	4,50	4,00	5,25	4,50	4,00	5,25
Augmentation des prestations de retraite	1,25	1,25	1,25	1,25	1,25	1,25
Taux de croissance de la rémunération	2,75 à 3,75	2,75 à 3,75	2,75 à 3,75	2,75	2,75	2,75

Les derniers rapports actuariels donnent effet aux obligations découlant des régimes de retraite et des programmes d'indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2006. Les prochains rapports actuariels sont prévus pour décembre 2007.

Régimes à cotisations déterminées

La charge totale pour les régimes à cotisations déterminées s'est élevée à 263 810 \$ en 2006 (215 788 \$ en 2005 et 175 699 \$ en 2004).

Æterna Zentaris Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2006, 2005 et 2004

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US, sauf les données relatives aux actions/options et les données par action/option et sauf indication contraire)

La Société a également établi un régime 401K pour sa filiale américaine. En vertu de ce régime, la Société peut verser un montant discrétionnaire égal à un pourcentage de la cotisation de l'employé au régime et peut également verser une cotisation discrétionnaire de participation aux bénéficiaires. Au cours des exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005, la Société n'a inscrit aucune cotisation.

Les paiements totaux effectués au titre des avantages sociaux futurs en 2006, comprenant les contributions versées par la Société aux régimes de retraite à cotisations déterminées ainsi que les paiements directs versés aux employés retraités, se sont élevés à 398 340 \$ en 2006 (323 382 \$ en 2005 et 330 144 \$ en 2004).

16 Capital social

a) Autorisé

Nombre illimité d'actions des catégories suivantes :

Ordinaires, votantes et participantes, un vote par action

Privilégiées de premier et deuxième rangs, pouvant être émises en séries, comportant des droits et privilèges spécifiques à chaque catégorie.

Au 31 décembre 2006, il n'y a aucune action privilégiée émise et en circulation.

b) Émis

	Aux 31 décembre					
	2006		2005		2004	
	Nombre	Montant \$	Nombre	Montant \$	Nombre	Montant \$
Actions ordinaires						
Solde au début de l'exercice	46 139 814	130 344	45 670 909	127 585	45 330 992	126 326
Conversion des emprunts à terme convertibles (note 13)	6 955 088	37 786	-	-	-	-
Émises dans le cadre du régime d'options d'achat d'actions	22 000	110	25 000	130	339 917	1 386
Émises dans le cadre de l'acquisition d'Échelon (note 5)	23 789	163	443 905	2 737	-	-
Émises suite à l'acquisition d'un brevet d'un haut dirigeant (note 21)	28 779	175	-	-	-	-
Frais d'émission d'actions	-	(112)	-	(108)	-	(127)
Solde à la fin de l'exercice	53 169 470	168 466	46 139 814	130 344	45 670 909	127 585

c) Émissions d'actions ordinaires

Suite à l'exercice d'options d'achat d'actions, la Société a émis, au cours de l'exercice 2006, 22 000 actions ordinaires pour un produit total de 81 000 \$. Par conséquent, les charges de rémunération à base d'actions d'un montant de 29 000 \$ reliées aux options exercées, qui étaient auparavant incluses dans l'autre capital, ont été reclassées dans le capital social.

Æterna Zentaris Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2006, 2005 et 2004

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US, sauf les données relatives aux actions/options et les données par action/option et sauf indication contraire)

Suite à l'exercice d'options d'achat d'actions, la Société a émis, au cours de l'exercice 2004, 339 917 actions ordinaires au prix moyen de 3,77 \$ l'action pour un produit de 1 282 000 \$. Par conséquent, les charges de rémunération à base d'actions d'un montant de 104 000 \$ reliées aux options exercées, qui étaient auparavant incluses dans l'autre capital, ont été reclassées dans le capital social.

d) Régime de droits de souscription des actionnaires

Le 29 mars 2004, la Société a adopté un régime de droits de souscription des actionnaires (le « Régime de droits »). Les droits accordés aux actionnaires selon le Régime de droits ne pourront être exercés, selon certaines conditions, que lorsqu'une personne ou une entité, incluant toute partie liée, acquerra ou annoncera son intention d'acquérir plus de vingt (20) pour cent des actions ordinaires en circulation de la Société (lesquelles actions pourraient être redéfinies ou reclassées), sans se soumettre aux dispositions relatives à une « offre permise » du Régime de droits, ou sans avoir obtenu l'approbation du conseil d'administration de la Société. Advenant une telle acquisition, chaque droit, au moment de l'exercice, permettrait à un détenteur, sauf la personne voulant faire l'acquisition et ses parties liées, d'acheter des actions ordinaires de la Société avec un escompte de cinquante (50) pour cent sur le cours de l'action de la Société à ce moment.

e) Régime d'options d'achat d'actions de la Société

En décembre 1995, le conseil d'administration de la Société a adopté un régime d'options d'achat d'actions (le « Régime d'options d'achat d'actions ») destiné aux administrateurs, hauts dirigeants, employés et autres collaborateurs fournissant des services à la Société. Le nombre d'actions qui peuvent être émises en vertu du Régime d'options d'achat d'actions ne peut excéder 4 543 744. Les options octroyées en vertu du Régime d'options d'achat d'actions expirent après une période maximale de dix ans suivant la date de l'octroi. Les options octroyées en vertu du Régime d'options d'achat d'actions sont généralement acquises sur une période de trois ans.

Le tableau suivant résume les changements survenus à l'égard des options d'achat d'actions en vertu de ce régime :

	2006		2005		2004	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré (\$CAN)	Nombre	Prix de levée moyen pondéré (\$CAN)	Nombre	Prix de levée moyen pondéré (\$CAN)
Solde au début de l'exercice	3 843 592	6,16	3 480 592	6,58	3 197 435	6,02
Octroyées	45 000	6,41	686 500	5,63	913 000	8,06
Exercées	(22 000)	3,98	(25 000)	6,31	(339 917)	4,99
Échues	(346 000)	7,68	(65 000)	8,34	(2 050)	7,04
Forcloses	(30 500)	6,21	(233 500)	10,31	(287 876)	6,97
Solde à la fin de l'exercice	3 490 092	6,02	3 843 592	6,16	3 480 592	6,58
Options exerçables à la fin de l'exercice	2 736 099	5,88	2 260 930	6,17	1 743 429	6,90

Æterna Zentaris Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2006, 2005 et 2004

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US, sauf les données relatives aux actions/options et les données par action/option et sauf indication contraire)

Le tableau suivant résume certaines informations concernant les options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2006 :

Prix de levée (\$CAN)	Options en circulation			Options actuellement exerçables	
	Nombre	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée	Prix de levée moyen pondéré (\$CAN)	Nombre	Prix de levée moyen pondéré (\$CAN)
3,75 à 5,00	932 593	6,70	3,93	932 593	3,93
5,01 à 7,00	1 337 166	7,43	5,68	881 664	5,70
7,01 à 10,90	1 220 333	7,13	8,01	921 842	8,03
	3 490 092	7,13	6,02	2 736 099	5,88

Suite à une distribution unique de la participation résiduelle de la Société dans Atrium le 2 janvier 2007 et tel que prévu en vertu du Régime d'options d'achat d'actions (voir note 2), le conseil d'administration de la Société a approuvé un ajustement équitable de toutes les options en circulation non exercées en vertu du Régime d'options d'achat d'actions. Cet ajustement consiste à réduire le prix de levée de toutes les options d'actions en circulation de 2,02 \$CAN par action ordinaire.

Hypothèses utilisées pour déterminer les charges de rémunération à base d'actions

Le tableau ci-dessous présente les hypothèses utilisées pour déterminer les charges de rémunération à base d'actions selon le modèle d'établissement du prix des options de Black et Scholes :

	Exercices terminés les 31 décembre		
	2006	2005	2004
Taux de rendement des actions	Néant	néant	néant
Volatilité prévue	58,1 %	62,1 %	64,2 %
Taux d'intérêt sans risque	4,06 %	3,92 %	3,48 %
Durée de vie prévue (années)	5,77	5,80	4,30

Æterna Zentaris Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2006, 2005 et 2004

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US,
sauf les données relatives aux actions/options et les données par action/option et sauf indication contraire)

Si les charges de rémunération avaient été déterminées en fonction de la juste valeur des attributions consenties en 2002 en vertu de ce régime d'options d'achat d'actions, le bénéfice net (la perte nette) pro forma de la Société ainsi que son bénéfice net (sa perte nette) de base et dilué(e) pro forma par action se détailleraient comme suit après avoir donné effet à l'octroi de ces options en 2002 :

	Exercices terminés les 31 décembre	
	2005 \$	2004 \$
Bénéfice net (perte nette) pro forma	10 429	(4 542)
Bénéfice net (perte nette) pro forma par action		
De base	0,23	(0,10)
Dilué(e)	0,23	(0,10)

17 États des flux de trésorerie

	Exercices terminés les 31 décembre		
	2006 \$	2005 \$	2004 \$
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement			
Comptes débiteurs	2 623	1 245	(7 194)
Stocks	660	(591)	(171)
Charges payées d'avance	288	(811)	243
Comptes créditeurs et charges	1 955	4 652	(1 079)
Impôts sur les bénéfices	(5 271)	(639)	2 928
	255	3 856	(5 273)
Renseignements supplémentaires			
Intérêts payés			
Activités poursuivies	4	34	68
Activités abandonnées	7 784	1 908	1 794
Impôts sur les bénéfices payés			
Activités poursuivies	5 756	709	2 965
Activités abandonnées	8 698	6 084	4 301

Æterna Zentaris Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2006, 2005 et 2004

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US, sauf les données relatives aux actions/options et les données par action/option et sauf indication contraire)

18 Impôts sur les bénéfices

Le rapprochement du taux d'imposition combiné fédéral (Canada) et provincial (Québec) avec la charge (le recouvrement) d'impôts sur les bénéfices provenant des activités poursuivies se détaille comme suit :

	Exercices terminés les 31 décembre		
	2006	2005	2004
Taux d'imposition statutaire combiné fédéral et provincial	32,02 %	31,02 %	31,02 %
Recouvrement d'impôts sur les bénéfices basés sur le taux d'imposition statutaire	(6 990) \$	(4 792) \$	(3 196) \$
Variation de la provision pour moins-value	(22 792)	5 547	2 544
Accroissement des emprunts à terme convertibles	258	1 448	469
Charges de rémunération à base d'actions	679	739	333
Variation du taux d'imposition statutaire des filiales étrangères	(995)	124	244
Variation du taux promulgué	(2 428)	(2 780)	-
Programme de monétisation des pertes fiscales (note 21)	2 376	827	-
Autres	763	(620)	(121)
	(29 129) \$	493 \$	273 \$
La charge (le recouvrement) d'impôts sur les bénéfices se détaille comme suit :			
Impôts exigibles	133 \$	69 \$	5 869 \$
Impôts futurs	(29 262)	424	(5 596)
	(29 129) \$	493 \$	273 \$
Impôts exigibles			
Canada	- \$	- \$	- \$
Étranger	133	69	5 869
	133 \$	69 \$	5 869 \$
Impôts futurs			
Canada	(25 036) \$	- \$	- \$
Étranger	(4 226)	424	(5 596)
	(29 262) \$	424 \$	(5 596) \$
	(29 129) \$	493 \$	273 \$

Æterna Zentaris Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2006, 2005 et 2004

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US,
sauf les données relatives aux actions/options et les données par action/option et sauf indication contraire)

Les éléments importants des actifs et passifs d'impôts futurs de la Société se détaillent comme suit :

	Aux 31 décembre	
	2006 \$	2005 \$
Actifs d'impôts futurs		
À court terme		
Produits reportés	2 303	1 913
Stocks	157	250
Pertes d'exploitation reportées a)	17 996	-
Frais de recherche et de développement a)	1 497	-
	<hr/>	<hr/>
	21 953	2 163
À long terme		
Frais de recherche et de développement	11 584	13 833
Frais d'émission d'actions	229	355
Pertes d'exploitation reportées	7 101	21 857
Immobilisations corporelles	1 455	1 317
Actifs incorporels et écarts d'acquisition	206	-
Avantages sociaux futurs	966	1 176
Produits reportés	3 658	4 732
Autres	-	175
	<hr/>	<hr/>
	25 199	43 445
Provision pour moins-value	(13 463)	(35 719)
	<hr/>	<hr/>
	11 736	7 726
	<hr/>	<hr/>
	33 689	9 889
Passifs d'impôts futurs		
À long terme		
Comptes débiteurs	11	35
Placement dans une société apparentée a)	5 829	-
Immobilisations corporelles	154	144
Frais reportés et autres actifs à long terme	604	249
Actifs incorporels	15 396	15 926
Crédits d'impôt à l'investissement	629	-
Autres	76	-
	<hr/>	<hr/>
	22 699	16 354
Actifs (passifs) d'impôts futurs nets	<hr/>	<hr/>
	10 990	(6 465)
Répartis comme suit :		
Actifs d'impôts futurs	21 953	2 163
Passifs d'impôts futurs	(10 963)	(8 628)
	<hr/>	<hr/>
	10 990	(6 465)

- a) Les actifs et passifs d'impôts futurs seront réalisés le 2 janvier 2007 suite à la distribution des actions restantes d'Atrium.

Æterna Zentaris Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2006, 2005 et 2004

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US, sauf les données relatives aux actions/options et les données par action/option et sauf indication contraire)

Au 31 décembre 2006, la Société a accumulé des crédits d'impôt à la recherche et au développement non remboursables de 5 683 000 \$ qui peuvent être portés en diminution des impôts sur les bénéfices à payer au niveau fédéral et qui expirent de 2011 à 2016. Aucun avantage fiscal n'a été constaté relativement à ces crédits.

Au 31 décembre 2006, la Société a accumulé, aux fins fiscales, des pertes d'exploitation au Canada. Le tableau suivant résume les années d'expiration de ces pertes d'exploitation par administration fiscale :

Années d'expiration	Canada	
	Fédéral \$	Provincial \$
2008	6 181	-
2009	17 301	11 563
2010	17 427	17 107
2014	7 906	7 760
2015	5 496	5 155
	<hr/> 54 311	<hr/> 41 585

De plus, la Société a accumulé, aux fins fiscales, des pertes d'exploitation en Allemagne d'un montant de 16,8 M\$ pour lesquelles il n'y a aucune date d'expiration.

Les crédits d'impôt réclamés de même que les reports des crédits d'impôt non remboursables peuvent faire l'objet d'un examen et d'un ajustement éventuel par les autorités fiscales.

19 Information sectorielle des activités poursuivies

Suite au désinvestissement dans Atrium, la Société évolue maintenant dans un seul secteur d'activité, soit le secteur biopharmaceutique.

Æterna Zentaris Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2006, 2005 et 2004

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US, sauf les données relatives aux actions/options et les données par action/option et sauf indication contraire)

Information par secteur géographique

Les revenus par secteur géographique se détaillent comme suit :

	Exercices terminés les 31 décembre		
	2006 \$	2005 \$	2004 \$
Canada	92	150	-
États-Unis	5 910	6 189	853
Europe			
Suisse	20 829	19 605	21 381
Royaume Uni	5 336	6 801	5 008
Pays-Bas	1 760	11 731	14 559
Autres	1 125	505	544
Japon	6 194	134	396
Autres	146	2 089	231
	<u>41 392</u>	<u>47 204</u>	<u>42 972</u>

Les revenus sont attribués aux secteurs géographiques d'après le pays de résidence des clients.

Les clients qui représentent plus de 10 % des produits de la Société se répartissent comme suit :

	2006 %	2005 %	2004 %
Client 1	49	42	45
Client 2	12	14	12
Client 3	3	25	34

Les actifs immobilisés par secteur géographique se détaillent comme suit :

	Exercices terminés les 31 décembre	
	2006 \$	2005 \$
Canada	8 821	12 045
États-Unis	3 436	3 930
Allemagne	51 029	49 263
	<u>63 286</u>	<u>65 238</u>

Æterna Zentaris Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2006, 2005 et 2004

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US, sauf les données relatives aux actions/options et les données par action/option et sauf indication contraire)

Les actifs immobilisés comprennent les immobilisations corporelles, les actifs incorporels et les écarts d'acquisition.

Les tableaux suivants présentent les produits par source :

	2006 \$	2005 \$	2004 \$
Produits			
Ventes et redevances	27 716	23 643	19 479
Revenus de licence	13 652	23 530	23 493
Autres	24	31	-
	<u>41 392</u>	<u>47 204</u>	<u>42 972</u>

20 Bénéfice (perte) par action

Le tableau suivant présente le calcul du bénéfice net (de la perte nette) de base et dilué(e) par action :

	2006 \$	2005 \$	2004 \$
Bénéfice net (perte nette) provenant des activités poursuivies	<u>7 300</u>	<u>(15 943)</u>	<u>(10 576)</u>
Bénéfice net provenant des activités abandonnées	26 090	26 514	6 151
Incidence de la conversion présumée d'options d'achat d'actions dilutives d'Atrium	<u>(754)</u>	<u>(552)</u>	<u>(156)</u>
Bénéfice net provenant des activités abandonnées, ajusté pour tenir compte de l'effet de dilution	<u>25 336</u>	<u>25 962</u>	<u>5 995</u>
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e) pour tenir compte de l'effet de dilution	<u>32 636</u>	<u>10 019</u>	<u>(4 581)</u>
Nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation	52 099 290	46 139 814	45 569 176
Effet dilutif des options d'achat d'actions	<u>449 970</u>	<u>286 868</u>	<u>417 453</u>
Nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation	<u>52 549 260</u>	<u>46 426 682</u>	<u>45 986 629</u>

Æterna Zentaris Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2006, 2005 et 2004

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US, sauf les données relatives aux actions/options et les données par action/option et sauf indication contraire)

	2006	2005	2004
Éléments exclus du calcul du bénéfice net (de la perte nette) dilué(e) par action puisque leur prix d'exercice était supérieur à la valeur à la cote moyenne des actions ordinaires ou en raison de leur effet anti-dilutif			
Options d'achat d'actions	1 893 539	2 169 697	1 563 259
Actions ordinaires qui seraient émises par suite de la conversion des emprunts à terme convertibles	776 237	6 043 564	5 396 040

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004, les montants dilués par action étaient les mêmes que les montants de base par action étant donné que l'effet dilutif des options d'achat d'actions et des emprunts à terme convertibles n'a pas été inclus lors du calcul, sans quoi l'effet aurait été anti-dilutif. Par conséquent, les montants dilués par action pour ces exercices ont été calculés d'après le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation.

21 Opérations entre parties apparentées

	2006 \$	2005 \$	2004 \$
Revenus administratifs	35	33	128
Revenus de location	304	248	214
Revenus de sous-traitance et vente de matières premières	66	92	340
Frais de sous-traitance	44	337	-
Brevet acquis d'un haut dirigeant (note 16)	175	-	-

Les opérations ci-haut mentionnées avec notre ancienne filiale Atrium et avec un haut dirigeant ont été effectuées dans le cours normal des activités et ont été mesurées à la valeur d'échange, qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties apparentées. Le prix des actions émises pour l'acquisition du brevet a été établi d'après le cours de clôture des actions de la Société le 28 février 2006, soit la veille de la signature de l'entente.

Les opérations effectuées avec Atrium sont celles qui ont eu lieu avant le 18 octobre 2006 et qui étaient auparavant éliminées des états financiers consolidés mais qui se poursuivront après la disposition.

À la fin de l'exercice, les montants dus à l'ancienne filiale (dus par celle-ci) sont payables (remboursables) sur demande et résultent des opérations ci-haut mentionnées.

Programme de monétisation des pertes fiscales

Le 15 septembre 2005, la Société a obtenu d'une institution financière un prêt d'un jour au montant de 129 millions de dollars afin de consentir à son ancienne filiale, Atrium, un prêt subordonné de 129 millions de dollars, portant intérêt au taux de 7 % l'an. Ce prêt est non garanti et est payable sur demande.

Æterna Zentaris Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2006, 2005 et 2004

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US, sauf les données relatives aux actions/options et les données par action/option et sauf indication contraire)

Le même jour, Atrium a acquis des actions privilégiées pour un montant de 129 millions de dollars auprès de 4296672 Canada Inc., une filiale en propriété exclusive de la Société. Le taux de dividende sur ces actions privilégiées était de 7,05 %. 4296672 Canada Inc. a utilisé ces fonds pour consentir un prêt sans intérêt, payable sur demande, de 129 millions de dollars à la Société. Par la suite, ces fonds ont été affectés au remboursement du prêt reçu le même jour de l'institution financière.

Dans le cadre de cet arrangement qui s'est terminé en octobre 2006, lorsque la Société a cessé d'être l'actionnaire majoritaire d'Atrium, nous avons reçu une décision anticipée de la part de l'Agence du revenu du Canada. Toutes les opérations ont été éliminées durant le processus de consolidation et les économies d'impôts provenant de la déduction des frais d'intérêts ont été présentées à titre d'activités abandonnées.

Le 22 décembre 2004, la Société a vendu une technologie à son ancienne filiale Atrium, en contrepartie de l'émission par Atrium de 537 996 actions à droit de vote subalterne. Cette opération a été comptabilisée à la valeur comptable des actifs nets acquis, soit une valeur nulle.

Selon l'entente modifiée, la Société remboursera à Atrium les dépenses engagées pour l'enregistrement, le repositionnement et le lancement du produit et ce, jusqu'à concurrence de 1 287 000 \$ (1 500 000 \$CAN). En 2005 et 2004, la Société a inscrit un montant de 715 000 \$ à cet effet, et le solde a été enregistré et payé en 2006.

22 Instruments financiers

Placements temporaires

	2006 \$	2005 \$
Billets à escompte et papier commercial, portant intérêt à des taux annuels effectifs variant entre 4,29 % et 4,31 % en 2006, et à un taux annuel effectif de 2,98 % en 2005, échéant à diverses dates comprises entre mars et juin 2007, pour l'exercice 2006, et en février 2006, pour l'exercice 2005	8 649	631
Obligations, portant intérêt à des taux annuels effectifs variant entre 2,81 % et 4,43 % en 2006 et entre 2,0 % et 4,33 % en 2005, échéant à diverses dates comprises entre mars 2007 et novembre 2008, pour l'exercice 2006, et entre janvier 2006 et septembre 2007, pour l'exercice 2005	43 014	20 348
Unités de fonds communs de placement	-	1 501
	<hr/> 51 663	<hr/> 22 480

Æterna Zentaris Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2006, 2005 et 2004

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US, sauf les données relatives aux actions/options et les données par action/option et sauf indication contraire)

Juste valeur

La trésorerie et les équivalents, les comptes débiteurs ainsi que les comptes créditeurs et charges sont des instruments financiers dont la juste valeur se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. La juste valeur des placements temporaires et des placements à long terme s'établit respectivement à 51 702 449 \$ (22 655 602 \$ en 2005) et néant (1 065 520 \$ en 2005). La juste valeur de la dette à long terme et des emprunts à terme convertibles est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs au taux d'intérêt dont la Société pourrait actuellement se prévaloir pour des emprunts comportant des conditions et des échéances similaires. La juste valeur de la dette à long terme et des emprunts à terme convertibles s'établit respectivement à 1 342 000 \$ et néant (1 969 000 \$ et 29 334 000 \$ en 2005).

Risque de change

Étant donné que la Société exerce ses activités à l'échelle internationale, elle est exposée aux risques de change en raison des fluctuations éventuelles du taux de change. Aux 31 décembre 2006 et 2005, il n'existe aucun contrat de change à terme important en cours.

Risque de crédit

Les instruments financiers qui pourraient assujettir la Société à un risque de concentration de crédit se composent principalement de trésorerie et d'équivalents, de placements temporaires et de comptes débiteurs. La trésorerie et les équivalents sont détenus auprès d'institutions financières de premier ordre. Les placements temporaires se composent essentiellement d'obligations émises par des institutions et sociétés de premier ordre. Par conséquent, la direction estime que le risque de concentration de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents et aux placements temporaires est très minime.

En général, la Société n'exige pas de garantie supplémentaire ou autre de ses clients à l'égard de ses comptes clients; cependant, le crédit est accordé aux clients uniquement après une évaluation de leur solvabilité. En outre, la Société révisé continuellement le crédit de tous ses clients et établit une provision pour les créances irrécouvrables lorsqu'il est jugé qu'un compte ne pourra être recouvré. La provision pour créances irrécouvrables s'établit respectivement à 7 000 \$ et 10 000 \$ aux 31 décembre 2006 et 2005.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt se résume comme suit :

Trésorerie et équivalents	Taux d'intérêt variable
Placements temporaires	Taux d'intérêt fixe
Comptes débiteurs	Sans intérêt
Comptes créditeurs et charges	Sans intérêt
Dette à long terme	Tel que décrit à la note 14

Æterna Zentaris Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2006, 2005 et 2004

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US, sauf les données relatives aux actions/options et les données par action/option et sauf indication contraire)

23 Engagements et garantie

La Société est liée par divers baux d'exploitation pour ses locaux totalisant 2 280 000 \$ en 2007, 1 894 000 \$ en 2008, 1 680 000 \$ en 2009, 1 641 000 \$ en 2010 et 1 437 000 \$ en 2011.

La Société est également liée par des contrats de service et de fabrication totalisant 5 478 000 \$ en 2007, 2 180 000 \$ en 2008, 1 179 000 \$ en 2009 et 88 000 \$ en 2010.

En octobre 2004, la Société a accordé une garantie bancaire de 2,3 M\$ (1,75 M€) en faveur d'un bailleur en Allemagne relativement à l'obligation découlant d'un contrat de location-exploitation de la Société. Cette garantie viendra à échéance en 2009.

24 Sommaire des différences entre les principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis

À titre de société cotée au marché mondial NASDAQ, la Société est tenue de concilier ses états financiers pour tenir compte des différences importantes entre les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR du Canada) et les principes généralement reconnus des États-Unis (PCGR des États-Unis). De plus, conformément aux PCGR des États-Unis et du Regulation S-X de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC), des informations supplémentaires importantes sont également présentées dans les états financiers et les notes afférentes. Les tableaux et notes ci-après identifient les différences quantitatives importantes entre les PCGR du Canada et des États-Unis ainsi que d'autres informations importantes à fournir en vertu des PCGR des États-Unis et du Regulation S-X de la SEC qui ne sont pas déjà présentées ailleurs dans les présents états financiers.

Æterna Zentaris Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2006, 2005 et 2004

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US, sauf les données relatives aux actions/options et les données par action/option et sauf indication contraire)

Le tableau suivant résume les ajustements importants qui devraient être faits au bénéfice net (à la perte nette), au bénéfice net (à la perte nette) par action et aux capitaux propres conformément aux PCGR des États-Unis :

Résultats d'exploitation

	Exercices terminés les 31 décembre		
	2006 \$	2005 \$	2004 \$
Bénéfice net (perte nette) pour l'exercice selon les PCGR du Canada	33 390	10 571	(4 425)
Accroissement des emprunts à terme convertibles c)	502	4 479	1 514
Perte à la conversion des emprunts à terme convertibles c)	(280)	-	-
Amortissement des travaux de recherche et développement en cours a)	2 348	1 610	1 605
Autres b)	(10)	(32)	(120)
Impôts reportés d)	(749)	-	-
Incidence fiscale des ajustements susmentionnés	(939)	(658)	(656)
Bénéfice net (perte nette) pour l'exercice selon les PCGR des États-Unis	34 262	15 970	(2 082)
Réparti(e) comme suit :			
Bénéfice net (perte nette) provenant des activités poursuivies	8 172	(10 544)	(8 158)
Bénéfice net provenant des activités abandonnées	26 090	26 514	6 076
Bénéfice net (perte nette) de base par action	0,66	0,34	(0,05)
Provenant des activités poursuivies	0,16	(0,23)	(0,18)
Provenant des activités abandonnées	0,50	0,57	0,13
Bénéfice net (perte nette) dilué(e) par action	0,64	0,34	(0,05)
Provenant des activités poursuivies	0,16	(0,23)	(0,18)
Provenant des activités abandonnées	0,48	0,57	0,13
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation selon les PCGR des États-Unis			
De base	52 099 290	46 139 814	45 569 176
Dilué	52 549 260	46 139 814	45 569 176

Æterna Zentaris Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2006, 2005 et 2004

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US, sauf les données relatives aux actions/options et les données par action/option et sauf indication contraire)

Rapprochement des capitaux propres conformément aux PCGR des États-Unis

Le tableau suivant résume les différences importantes entre les capitaux propres de la Société dressés conformément aux PCGR du Canada et ceux dressés conformément aux PCGR des États-Unis. Se reporter aux notes explicatives pour de plus amples renseignements.

	Exercices terminés les	
	31 décembre	
	2006	2005
	\$	\$
Capitaux propres selon les PCGR du Canada	178 879	109 531
Ajustement des emprunts à terme convertibles	c) -	(992)
Travaux de recherche et développement en cours	a) (14 348)	(15 128)
Autres	b) 39	346
Incidence des impôts reportés	d) 5 134	6 040
	169 704	99 797

État du revenu global

	Exercices terminés les 31 décembre		
	2006	2005	2004
	\$	\$	\$
Bénéfice net (perte nette) pour l'exercice selon les PCGR des États-Unis	34 262	15 970	(2 082)
Autre revenue (perte) global(e)			
Écarts de conversion	3 011	(7 660)	3 993
Variation de la juste valeur des placements	e) (274)	(139)	379
Variation de la juste valeur du swap de taux d'intérêt, déduction faite des impôts sur les bénéfices	f) 78	(78)	-
Revenu global	37 077	8 093	2 290

L'autre revenu global cumulé, déduction faite des impôts afférents, se détaille comme suit :

	Aux 31 décembre	
	2006	2005
	\$	\$
Écarts de conversion	12 826	9 815
Gains non réalisés sur les placements temporaires	39	313
Swap de taux d'intérêt	-	(78)
Autre revenu global cumulé	12 865	10 050

(38)

Æterna Zentaris Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2006, 2005 et 2004

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US,
sauf les données relatives aux actions/options et les données par action/option et sauf indication contraire)

Le tableau suivant résume les activités des capitaux propres conformément aux PCGR des États-Unis depuis le 31 décembre 2003 :

	Capital social \$	Déficit \$	Autre capital \$	Autre revenu global cumulé \$	Capitaux propres \$
Solde au 31 décembre 2003	125 731	(62 002)	4 844	13 555	82 128
Perte nette pour l'exercice selon les PCGR des États-Unis	-	(2 082)	-	-	(2 082)
Charges de rémunération à base d'actions	-	-	1 085	-	1 085
Variation de la juste valeur des placements	-	-	-	379	379
Exercice d'options d'achat d'actions	1 376	-	(104)	-	1 272
Frais d'émission d'actions	(116)	-	-	-	(116)
Écarts de conversion	-	-	-	3 993	3 993
Solde au 31 décembre 2004	126 991	(64 084)	5 825	17 927	86 659
Bénéfice net pour l'exercice selon les PCGR des États-Unis	-	15 970	-	-	15 970
Charges de rémunération à base d'actions	-	-	2 286	-	2 286
Variation de la juste valeur des placements	-	-	-	(139)	(139)
Variation de la juste valeur du swap de taux d'intérêt	-	-	-	(78)	(78)
Exercice d'options d'achat d'actions	130	-	-	-	130
Émission d'actions dans le cadre d'une acquisition d'entreprise	2 737	-	-	-	2 737
Frais d'émission d'actions	(108)	-	-	-	(108)
Écarts de conversion	-	-	-	(7 660)	(7 660)
Solde au 31 décembre 2005	129 750	(48 114)	8 111	10 050	99 797
Bénéfice net pour l'exercice selon les PCGR des États-Unis	-	34 262	-	-	34 262
Charges de rémunération à base d'actions	-	-	2 120	-	2 120
Variation de la juste valeur des placements	-	-	-	(274)	(274)
Variation de la juste valeur du swap de taux d'intérêt	-	-	-	78	78
Exercice d'options d'actions	110	-	(29)	-	81
Conversion des emprunts à terme convertibles	30 403	-	-	-	30 403
Émission d'actions dans le cadre :					
d'une contrepartie conditionnelle payée lors de l'acquisition d'une entreprise	163	-	-	-	163
de l'acquisition d'un brevet d'un haut dirigeant	175	-	-	-	175
Frais d'émission d'actions	(112)	-	-	-	(112)
Écarts de conversion	-	-	-	3 011	3 011
Solde au 31 décembre 2006	160 489	(13 852)	10 202	12 865	169 704

Æterna Zentaris Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2006, 2005 et 2004

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US, sauf les données relatives aux actions/options et les données par action/option et sauf indication contraire)

Bilans

Le tableau suivant résume les différences importantes entre les postes des bilans dressés conformément aux PCGR du Canada aux 31 décembre 2006 et 2005 et ceux dressés conformément aux PCGR des États-Unis aux mêmes dates :

		Au 31 décembre 2006		Au 31 décembre 2005	
		PCGR du Canada \$	PCGR des États-Unis \$	PCGR du Canada \$	PCGR des États-Unis \$
Actifs incorporels	a)	39 106	24 758	41 354	26 156
Emprunts à terme convertibles	c)	-	-	28 440	29 432
Passifs d'impôts futurs	a)	10 963	5 829	8 628	2 588

Flux de trésorerie

En ce qui concerne les exercices terminés les 31 décembre 2006, 2005 et 2004, il n'existe aucune différence importante entre les états des flux de trésorerie présentés selon les PCGR du Canada et ceux présentés selon les PCGR des États-Unis.

a) Frais de recherche et de développement

En vertu des PCGR des États-Unis, les travaux de recherche et de développement en cours acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises sont radiés du bilan au moment de l'acquisition. En vertu des PCGR du Canada, les travaux de recherche et de développement en cours acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises sont capitalisés et amortis sur leur durée de vie utile estimative.

b) Autres

Les autres ajustements requis pour tenir compte des différences importantes entre les PCGR du Canada et des États-Unis comprennent des montants peu importants liés aux éléments suivants :

- les ajustements aux charges de rémunération liés à la comptabilité variable en vertu des PCGR des États-Unis pour les octrois effectués en 2002 et complètement acquis en 2004;
- les frais de financement découlant des emprunts convertibles (voir le point c) plus loin) qui sont imputés à l'autre capital en vertu des PCGR du Canada mais qui sont passés progressivement aux résultats en vertu des PCGR des États-Unis;
- les frais de constitution qui sont reportés et amortis en vertu des PCGR du Canada mais qui sont imputés aux résultats dès qu'ils sont engagés en vertu des PCGR des États-Unis.

Æterna Zentaris Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2006, 2005 et 2004

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US, sauf les données relatives aux actions/options et les données par action/option et sauf indication contraire)

c) Emprunts à terme convertibles

En vertu des PCGR du Canada, le produit de l'émission d'emprunts à terme convertibles est réparti entre les emprunts à terme convertibles et les capitaux propres, ce qui se traduit par un escompte sur la dette amorti à titre de charge sur la durée des emprunts. Les frais de financement liés à ces emprunts ont été imputés au prorata entre les charges reportées et l'autre capital. En vertu des PCGR des États-Unis, le montant intégral des frais de financement est imputé aux charges reportées et amorti sur la durée des emprunts, et l'ensemble des emprunts à terme convertibles sont considérés comme faisant partie de la dette à long terme. De plus, en vertu des PCGR des États-Unis, la totalité de l'incitatif additionnel provoquant la conversion est imputée aux résultats.

d) Impôts reportés

Cet ajustement reflète la constatation d'une provision pour moins-value additionnelle aux fins des PCGR des États-Unis, laquelle découle de différents montants d'écarts temporaires en vertu des PCGR aux États-Unis.

e) Placements

Les placements, qui sont classés comme des titres destinés à la vente, sont composés de billets à escompte, de papier commercial et d'obligations détenus par la Société qu'elle n'a pas la ferme intention ou la capacité de détenir jusqu'à échéance et d'un placement en actions dans une société ouverte. En vertu des PCGR des États-Unis, les titres destinés à la vente sont comptabilisés à leur juste valeur. De plus, les gains et les pertes non réalisés qui en découlent, déduction faite des incidences fiscales connexes, sont inscrits au poste « Autre revenu global ».

En vertu des PCGR du Canada, ces placements sont évalués au moindre du coût amorti et de la valeur marchande.

f) Swap de taux d'intérêt

En vertu des PCGR du Canada, la Société comptabilise le swap de taux d'intérêt d'Atrium selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu des PCGR des États-Unis, tous les instruments dérivés doivent être constatés à leur juste valeur au bilan consolidé. Toujours selon les PCGR des États-Unis, ce swap a été désigné comme couverture de flux de trésorerie. Par conséquent, les changements à la juste valeur sont inscrits dans l'autre revenu global jusqu'à ce que la charge d'intérêts connexe soit imputée aux résultats.

Æterna Zentaris Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2006, 2005 et 2004

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US, sauf les données relatives aux actions/options et les données par action/option et sauf indication contraire)

g) Normes comptables récemment adoptées et en cours d'adoption

FASB Statement No. 123R intitulé : Share-Based Payment (SFAS 123)

Le 16 décembre 2004, le « Financial Accounting Standards Board » (« FASB ») a publié la norme SFAS 123R, laquelle remplace la norme FASB No. 123 (« SFAS 123 »), « Accounting for Stock-Based Compensation » et élimine la possibilité de comptabiliser des opérations à base d'actions selon l' « APB Opinion No. 25 », « Accounting for Stock Issued to Employees ». Le SFAS 123R traite des principes comptables applicables pour de multiples arrangements de rémunération à base d'actions. Le SFAS 123R requiert qu'une charge de rémunération soit constatée pour toute rémunération à base d'actions octroyée aux salariés, que cette dernière soit mesurée à la juste valeur à la date d'octroi et qu'elle soit comptabilisée dans les états financiers sur la période d'acquisition (méthode de la juste valeur).

La Société a adopté le SFAS 123R le 1^{er} janvier 2006 en utilisant la méthode de transition modifiée d'application prospective, et son adoption n'a pas eu de répercussions importantes sur ses états financiers consolidés. Le 1^{er} janvier 2003, la Société avait déjà adopté la méthode de transition d'application prospective du SFAS 123, selon laquelle toutes les nouvelles attributions octroyées aux salariés à compter du 1^{er} janvier 2003 devaient être comptabilisées à leur juste valeur. La juste valeur des options octroyées a été estimée selon le modèle d'établissement du prix des options de Black et Scholes.

Voici un résumé des informations additionnelles à fournir par suite de l'adoption du SFAS 123R :

Prix de levée (\$CAN)	Options en circulation		Options actuellement exercibles	
	Nombre	Valeur intrinsèque globale (\$CAN)	Nombre	Valeur intrinsèque globale (\$CAN)
3,75 à 5,00	932 593	741 000	932 593	741 000
5,01 à 7,00	1 337 166	-	881 664	-
7,01 à 10,90	1 220 333	-	921 842	-
	<u>3 490 092</u>	<u>741 000</u>	<u>2 736 099</u>	<u>741 000</u>

La valeur intrinsèque totale des options d'achat d'actions exercées s'élève à 68 959 \$CAN en 2006, 28 750 \$CAN en 2005 et 1 151 115 \$CAN en 2004. La Société n'a réalisé aucun avantage fiscal relativement à la charge de rémunération liée aux options d'achat d'actions puisque celle-ci n'est pas déductible aux fins de l'impôt sur les bénéfices.

La moyenne pondérée de la juste valeur des options d'achat d'actions à la date d'octroi s'élève respectivement à 3,67 \$CAN, 3,33 \$CAN et 4,87 \$CAN au cours des exercices 2006, 2005 et 2004.

Au 31 décembre 2006, la charge de rémunération totale non comptabilisée à ce jour et liée aux options d'achat d'actions non acquises s'élève à 1 071 651 \$. Ce montant devrait être constaté sur une période moyenne pondérée de 1,34 année.

Æterna Zentaris Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2006, 2005 et 2004

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US, sauf les données relatives aux actions/options et les données par action/option et sauf indication contraire)

La Société règle les options d'achat d'actions exercées par l'émission d'actions ordinaires de son capital autorisé.

Les facteurs considérés lors de la détermination des hypothèses utilisées dans le modèle d'établissement du prix des options de Black et Scholes et décrites à la note 16e) sont les suivants :

- a) Le taux d'intérêt sans risque utilisé est basé d'après le taux d'intérêt des obligations du Canada à échéance fixe en tenant compte d'une échéance comparable à la durée de vie prévue des options.
- b) La volatilité prévue du prix des actions est établie à partir des données historiques de volatilité des actions de la Société et selon des prévisions futures.
- c) La Société estime la durée de vie prévue des options d'achat d'actions à partir de l'historique des exercices d'options d'achat d'actions des salariés, y compris les avantages postérieurs à l'emploi.

FASB Statement No. 158 intitulé : Employer's Accounting for Defined Benefit Pension and Other Postretirement Plans (SFAS 158)

En septembre 2006, le FASB a publié le SFAS 158. Cette norme modifie le SFAS 87, « Employers' Accounting for Pensions » et le SFAS 106, « Employers' Accounting for Post-Retirement Benefits Other than Pensions ». En vertu de cette norme, une entité est tenue de constater l'excédent ou le déficit de capitalisation des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite à titre d'actif ou de passif au bilan. En vertu du SFAS 158, les gains nets et les pertes nettes existants non comptabilisés, les coûts et les crédits au titre des services passés non comptabilisés, ainsi que le montant net des actifs ou des obligations transitoires non comptabilisés en vertu du SFAS 87 et du SFAS 106 doivent être constatés dans les autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts afférents, jusqu'à leur amortissement complet à titre de charge courante nette.

Le SFAS 158 s'applique aux exercices se terminant après le 15 décembre 2006, à l'exception des mesures relatives à la date de mesure qui, elles, entrent en vigueur pour les exercices se terminant après le 15 décembre 2008. La Société a adopté cette norme le 31 décembre 2006, et son adoption n'a pas eu de répercussions importantes sur les états financiers consolidés de la Société.

Selon les hypothèses utilisées au 31 décembre 2006, les avantages sociaux qui seraient payables au cours des cinq prochains exercices s'élèveraient à 128 954 \$ en 2007, 164 315 \$ en 2008, 191 643 \$ en 2009, 278 734 \$ en 2010 et 385 588 \$ en 2011. De plus, ils totaliseraient 2 434 444 \$ pour les exercices 2012 à 2016 inclusivement.

La trésorerie requise au cours du prochain exercice pour financer les régimes correspondra approximativement au montant des bénéfices prévus.

Æterna Zentaris Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2006, 2005 et 2004

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US, sauf les données relatives aux actions/options et les données par action/option et sauf indication contraire)

FASB Interpretation No. 48 intitulé : Accounting for Uncertainty in Income Taxes – An Interpretation of FASB Statement No. 109 (FIN 48)

En juin 2006, le FASB a publié le FASB interpretation No. 48 « Accounting for Uncertainty in Income Taxes » (« FIN 48 ») – an Interpretation of FASB Statement No. 109, « Accounting for Income Taxes ». Le FIN 48 prévoit un seuil de constatation et des caractéristiques de mesure aux fins de la constatation dans les états financiers et de l'évaluation de la position fiscale qu'une entité a prise ou compte prendre dans une déclaration fiscale. En vertu du FIN 48, la Société a l'obligation de tenir compte dans ses états financiers de l'impact possible du refus d'une position fiscale prise s'il est plus probable qu'improbable que le bien-fondé de cette position ne soit pas soutenable lors d'une vérification. Le FIN 48 prévoit également des directives sur la sortie du bilan, le classement, les intérêts et les pénalités, le traitement comptable au cours des périodes intermédiaires et l'information à fournir. Le FIN 48 s'applique aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2007, et l'effet cumulatif de l'adoption de cette norme doit être constaté à titre d'ajustement du solde d'ouverture du déficit. La Société n'a pas encore évalué l'incidence de l'adoption de ce nouvel énoncé sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

FASB Statement No. 157 intitulé : Fair Value Measurements (SFAS 157)

En septembre 2006, le FASB a publié le SFAS No. 157 intitulé « Fair Value Measurements » (« SFAS 157 »). Le SFAS 157 définit le terme juste valeur et établit un cadre d'évaluation de la juste valeur. Le SFAS 157 exige également que davantage d'informations soient fournies sur l'évaluation de la juste valeur. Le SFAS 157 n'oblige pas l'utilisation de la juste valeur dans de nouvelles situations mais élimine plutôt certaines incohérences dans les directives énoncées dans les diverses normes précédentes. Le SFAS 157 s'applique aux exercices ouverts à partir du 15 novembre 2007. La Société évalue présentement l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

FASB Statement No. 159 intitulé : The Fair Value Option for Financial Assets and Financial Liabilities – Including an amendment of FASB Statement No. 115 (SFAS 159)

Le 15 février 2007, le FASB a publié le SFAS 159, « The Fair Value Option for Financial Assets and Financial Liabilities – Including an amendment of FASB Statement No. 115 ». Cet énoncé donne le choix aux entreprises de mesurer plusieurs types d'instruments financiers ainsi que certains autres éléments à la juste valeur. La plupart des dispositions de cet énoncé s'appliquent aux entreprises qui choisiront l'option de la juste valeur. Cependant, les amendements apportés au SFAS 115, « Accounting for Certain Investments in Debt and Equity Securities », s'appliquent à toutes les entreprises qui détiennent des titres destinés à la vente ou détenus à des fins de transaction. Cet énoncé s'applique aux exercices ouverts à partir du 15 novembre 2007, mais la Société n'a pas encore déterminé si elle l'adoptera, ni les répercussions qu'il pourra avoir sur ses états financiers consolidés. Si la Société adopte cet énoncé, elle le fera le 1^{er} janvier 2008.

Æterna Zentaris Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2006, 2005 et 2004

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US, sauf les données relatives aux actions/options et les données par action/option et sauf indication contraire)

EITF Issue No. 07-3 intitulé : Accounting for Advance Payments for Goods or Services to be Received for Use in Future Research and Development Activities (l' « EITF 07-3 »)

En juin 2007, l'EITF 07-3 a fourni des éclaircissements au sujet de la comptabilisation des paiements anticipés non remboursables pour la recherche et le développement. Il précise que de tels paiements doivent être constatés en tant qu'actifs au moment où ils sont versés et inscrits en tant que charges lorsque les activités de recherche et de développement ont lieu. L'EITF 07-3 s'applique aux périodes intermédiaires et aux exercices ouverts à partir du 15 décembre 2007. La Société adoptera les dispositions de l'EITF 07-3 le 1^{er} janvier 2008 et est en voie d'évaluer l'incidence que cet énoncé aura sur ses résultats d'exploitation et sur sa situation financière.

EITF Issue No. 07-1 intitulé : Accounting for Collaborative Agreements Related to the Development and Commercialization of Intellectual Property (EITF)

L'Emerging Issues Task Force (« EITF ») examine actuellement la comptabilisation des ententes en vertu desquelles les entreprises prennent part au développement et à la commercialisation de la propriété intellectuelle pour en faire des produits commercialement rentables. Dans le cadre de ce type d'entente, une entreprise peut tirer des revenus et engager des coûts et peut également verser des paiements à l'autre partie prenant part à l'entente, ou en recevoir de cette dernière. L'EITF est à déterminer les types d'ententes qui devraient être considérées comme des ententes de collaboration aux fins comptables, la façon dont une entreprise devrait présenter ces revenus et coûts en vertu de ces ententes et également, le mode de présentation des paiements partagés. Bien que l'EITF ne soit pas arrivé à une conclusion finale à cet égard, il a provisoirement conclu que les revenus gagnés et les coûts engagés par une entreprise devraient être présentés à titre de montant brut ou net selon le rôle de l'entreprise dans l'entente, c'est-à-dire, si elle est ou non le participant principal de l'entente. L'EITF poursuit ses délibérations sur ces questions. La résolution de ces questions pourrait avoir une incidence sur la présentation des revenus et des coûts dans les états financiers de la Société; toutefois, la Société n'est pas en mesure d'en établir les répercussions avant que l'EITF n'ait achevé ses délibérations et émis ses conclusions finales.

h) Autres informations à fournir

Crédits d'impôt à la recherche et au développement

En vertu des PCGR du Canada, tous les crédits d'impôt à la recherche et au développement sont présentés en diminution des coûts dans les résultats d'exploitation. En vertu des PCGR des États-Unis, les crédits d'impôt qui peuvent être portés en diminution du revenu imposable sont présentés dans les impôts sur les bénéfices. Ces crédits d'impôt se sont établis respectivement à 1 684 000 \$ en 2006 et néant en 2005 et 2004. Cette différence n'a eu aucune répercussion sur le bénéfice net (la perte nette) et le bénéfice net (la perte nette) par action des exercices présentés.

De plus, en vertu des PCGR des États-Unis, les actifs d'impôts futurs relatifs aux crédits d'impôt non comptabilisés s'élèvent à 5 683 000 \$ en 2006 et 9 534 000 \$ en 2005. Toutefois, une provision pour moins-value correspondant aux mêmes montants a été comptabilisée en 2006 et 2005.

Æterna Zentaris Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2006, 2005 et 2004

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US,
sauf les données relatives aux actions/options et les données par action/option et sauf indication contraire)

Charges locatives

Les charges locatives s'établissent à 1 925 000 \$ en 2006, 1 455 000 \$ en 2005 et 1 753 000 \$ en 2004.

Perte avant impôts

La perte avant impôts provenant des activités poursuivies se répartit comme suit :

	2006 \$	2005 \$	2004 \$
Canada	(10 450)	(16 018)	(12 931)
Allemagne	(11 024)	1 110	2 628
États-Unis	(355)	(542)	-
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	(21 829)	(15 450)	(10 303)
	<hr/>	<hr/>	<hr/>

Écart d'acquisition

Les principaux facteurs considérés dans l'établissement du prix d'achat et donnant lieu à la constatation de l'écart d'acquisition mentionné à la note 5 se composent de la main-d'œuvre, du modèle de gestion et des ressources humaines.

Actifs immobilisés

En vertu des PCGR des États-Unis, les actifs immobilisés par secteur géographique comprennent seulement les immobilisations corporelles et se détaillent comme suit :

	2006 \$	2005 \$
Canada	8 798	10 656
Allemagne	4 203	2 915
États-Unis	431	536
	<hr/>	<hr/>
	13 432	14 107
	<hr/>	<hr/>

Charge d'amortissement des actifs incorporels

La charge d'amortissement des actifs incorporels pour chacun des cinq prochains exercices s'établit à 4 306 703 \$ en 2007, 4 205 137 \$ en 2008, 4 182 475 \$ en 2009, 4 134 046 \$ en 2010 et 4 134 045 \$ en 2011.

Æterna Zentaris Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2006, 2005 et 2004

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US,
sauf les données relatives aux actions/options et les données par action/option et sauf indication contraire)

Titres disponibles à la vente

La Société utilise la méthode du coût réel d'entrée pour reclasser dans les résultats d'exploitation les gains ou pertes réalisés initialement constatés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

Les gains et pertes bruts réalisés figurant dans les résultats d'exploitation, le gain ou la perte de détention non réalisé(e) sur les titres disponibles à la vente ainsi que le montant des gains et pertes initialement constatés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu et reclassés dans les résultats d'exploitation se détaillent comme suit :

	2006	2005	2004
	\$	\$	\$
Gains bruts réalisés	410	17	25
Pertes brutes réalisées	21	-	9
Gains non réalisés	126	197	449
Pertes non réalisées	67	67	149
Gains reclassés	390	269	73
Pertes reclassées	78	-	-

Les dates d'échéance des titres disponibles à la vente sont les suivantes :

	\$
Moins de 1 an	22 732
De 1 à 5 ans	28 931
	<hr/>
	51 663
	<hr/>

Au 31 décembre 2006, les titres disponibles à la vente se répartissent comme suit :

	\$
Titres de créances d'État	6 515
Titres de créances de municipalités	11 591
Titres de créances de sociétés	33 557
	<hr/>
	51 663
	<hr/>

Æterna Zentaris Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2006, 2005 et 2004

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US, sauf les données relatives aux actions/options et les données par action/option et sauf indication contraire)

Ententes de recherche et de collaboration

Dans le cadre de notre stratégie visant à améliorer nos capacités de développement et à financer, en partie, nos besoins en capital, nous avons conclu des ententes de collaboration avec plusieurs compagnies pharmaceutiques que nous appelons « nos partenaires ». En vertu de ces ententes, la Société a reçu des avances, des revenus de prestation de licence et des versements d'étape. De plus, elle a la possibilité de recevoir des redevances dans le futur. Les avances sont généralement des paiements non remboursables, reçus à la signature de l'entente et qui sont amortis sur la période estimative de recherche et développement (« R-D »). Les revenus de prestation de licence sont généralement des paiements contractuels obligatoires servant à financer la R-D sur la durée de la collaboration et incluent les versements d'étape ainsi que les contrats de services en R-D. Les versements d'étape sont des paiements conditionnels effectués uniquement suite à l'atteinte d'étapes déterminées, telles que la sélection des candidats pour le développement d'un médicament, le commencement ou la conclusion d'essais cliniques ou lors de la réception d'approbations des organismes de réglementation et de l'atteinte d'un certain niveau de vente. Si, grâce à nos ententes de collaboration, les médicaments sont développés et commercialisés avec succès, nous recevons des redevances sur les ventes nettes des médicaments développés dans le cadre de ces ententes. Finalement, les honoraires liés aux contrats de services de R-D sont des activités de R-D menées par la Société au nom de nos partenaires pour lesquelles la Société a droit à une rémunération.

Ardana Bioscience

En 2002, la Société a conclu une entente de licence et de collaboration avec Ardana Bioscience Ltd. (« Ardana »). Une licence universelle exclusive a été octroyée à Ardana pour le développement et la commercialisation du sécrétagogue d'hormone de croissance (« EP-1572 »). Ardana assume tous les coûts associés aux activités nécessaires à l'obtention des approbations des organismes de réglementation et de mise en marché pour la substance. En contrepartie, la Société a reçu une avance de 1,75 million d'euros (environ 1,7 million de dollars) à la signature de l'entente. De plus, la Société a le droit de recevoir des versements pouvant totaliser 7 millions d'euros (environ 9,2 millions de dollars) une fois qu'Ardana aura réussi le développement clinique et atteint les étapes réglementaires en plus des redevances (d'un peu plus de 10 %) sur les ventes nettes mondiales futures du EP-1572.

Les revenus comptabilisés dans le cadre de l'entente pour les exercices terminés les 31 décembre 2006, 2005 et 2004 ont été respectivement de 1,5 million de dollars, 1,8 million de dollars et 0,7 million de dollars.

Les frais afférents de R-D engagés dans le cadre de l'entente pour les exercices terminés les 31 décembre 2006, 2005 et 2004 ont été respectivement nuls, nuls et de 0,1 million de dollars.

Æterna Zentaris Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2006, 2005 et 2004

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US, sauf les données relatives aux actions/options et les données par action/option et sauf indication contraire)

En 2002, la Société a octroyé une licence exclusive à Ardana pour le développement et la commercialisation du teverelix, un antagoniste du LHRH, pour tous les usages thérapeutiques à l'échelle mondiale, à l'exception du Japon, de la Corée et de Taïwan. Le 2 avril 2004, Ardana a acquis une licence universelle et s'est vu accorder les droits de propriété intellectuelle du teverelix ainsi que la technologie de suspension microcristalline liée à l'usage du teverelix et aux antagonistes du LHRH. La Société a reçu une avance de 3,25 millions d'euros (environ 3,2 millions de dollars) à la signature de l'entente en 2002 et 5 millions d'euros (environ 6,1 millions de dollars) en 2004 lors du transfert des droits de la substance. Cette entente prévoit, entre autres, des paiements garantis de 7 millions d'euros (environ 9,2 millions de dollars) jusqu'en décembre 2006, des versements de 15 millions d'euros (environ 19,8 millions de dollars) à l'atteinte d'un certain niveau de vente et des redevances (d'un faible pourcentage à un seul chiffre) sur les ventes nettes mondiales futures.

Les revenus comptabilisés dans le cadre de l'entente pour les exercices terminés les 31 décembre 2006, 2005 et 2004 ont été respectivement de 3,6 millions de dollars, 5,1 millions de dollars et 4,3 millions de dollars.

Les frais afférents de R-D engagés dans le cadre de l'entente pour les exercices terminés les 31 décembre 2006, 2005 et 2004 ont été respectivement de 0,3 million de dollars, 0,6 million de dollars et 0,7 million de dollars.

Keryx Biopharmaceuticals

Suite à l'acquisition de AOI Pharma, Inc. en janvier 2004 par Keryx Biopharmaceuticals, Inc. (« Keryx »), Keryx a pris en charge l'entente de licence et de collaboration signée avec AOI Pharma, Inc. en septembre 2002. La Société a reçu une avance de 0,5 million de dollars à la signature de l'entente. Keryx assume tous les coûts associés aux activités nécessaires à l'obtention des approbations des organismes de réglementation et de mise en marché pour la perifosine, un inhibiteur de transduction du signal, pour tous les usages aux États-Unis, au Canada et au Mexique. L'entente prévoit, entre autres, l'accès sans frais aux données recueillies par les deux parties. La Société a aussi le droit de recevoir des versements pouvant totaliser 18,3 millions de dollars une fois que Keryx aura réussi le développement clinique et atteint les étapes réglementaires en plus des redevances croissantes (allant d'un peu moins de 10 % à un peu plus de 10 %) sur les ventes nettes futures aux États-Unis, au Canada et au Mexique.

Les revenus comptabilisés dans le cadre de l'entente pour les exercices terminés les 31 décembre 2006, 2005 et 2004 ont été respectivement de 0,7 million de dollars, 0,9 million de dollars et 0,9 million de dollars.

Les frais afférents de R-D engagés dans le cadre de l'entente pour les exercices terminés les 31 décembre 2006, 2005 et 2004 ont été respectivement de 0,9 million de dollars, 0,8 million de dollars et 0,9 million de dollars.

Æterna Zentaris Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2006, 2005 et 2004

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US, sauf les données relatives aux actions/options et les données par action/option et sauf indication contraire)

Nippon Kayaku

En 2006, nous avons conclu une entente de licence et de collaboration avec Nippon Kayaku Co. Ltd. (« Nippon Kayaku »). Selon les termes de l'entente, nous avons octroyé à Nippon Kayaku une licence exclusive lui permettant de développer et de commercialiser l'ozarelix, un antagoniste du LHRH, pour toutes les indications potentielles en oncologie au Japon. En contrepartie, la Société a reçu une avance de 1,5 million d'euros (environ 1,9 million de dollars) à la signature de l'entente. L'entente prévoit, entre autres, l'accès sans frais aux données recueillies par les deux parties. La Société a aussi le droit de recevoir des versements pouvant totaliser 18 millions d'euros (environ 23,8 millions de dollars) une fois que Nippon Kayaku aura réussi le développement clinique et atteint les étapes réglementaires, ainsi qu'un certain niveau de vente, en plus de redevances (un peu plus de 10%) sur les ventes nettes potentielles. De plus, tel que mentionné ci-dessous relativement à l'entente de R-D avec Spectrum Pharmaceuticals, Inc. (« Spectrum »), Spectrum a droit à 50 % de toutes les avances, versements d'étape et redevances reçus dans le cadre de toute entente de recherche et de collaboration signée par la Société pour le développement et la commercialisation de l'ozarelix au Japon.

Les revenus comptabilisés et les frais de R-D engagés dans le cadre de l'entente pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006, ont été respectivement de 0,2 million de dollars et 0,1 million de dollars.

Shionogi

En 1995, la Société a conclu une entente de recherche et de collaboration avec Shionogi (« Shionogi »). La Société a octroyé à Shionogi une licence afin de développer, utiliser, commercialiser et fabriquer le cetorelix, notre antagoniste du LHRH, au Japon et pour toutes les indications de nature humaine. Selon l'entente, Shionogi assume tous les coûts associés aux activités nécessaires à l'obtention des approbations des organismes de réglementation et de mise en marché pour le cetorelix. L'entente prévoit, entre autres, l'accès sans frais aux données recueillies par les deux parties. À la signature de l'entente, la Société a reçu une avance de 1,3 million d'euros (environ 1,4 million de dollars) et avait le droit de recevoir des versements pouvant totaliser 5,4 millions d'euros (environ 7,1 millions de dollars) une fois le développement clinique réussi et les étapes réglementaires atteintes par Shionogi. À ce jour, la Société a reçu 4,4 millions d'euros (environ 5,8 millions de dollars) en versements d'étape. Puisque le développement de cetorelix est terminé dans la fécondation *in vitro*, la stimulation ovarienne contrôlée et dans les techniques de reproduction assistée au Japon, la Société ne s'attend plus à recevoir de versements d'étape liés au développement.

De plus, advenant la commercialisation du cetorelix pour l'HBP, la Société aura droit à une marge de fabrication.

Les revenus comptabilisés dans le cadre de l'entente pour les exercices terminés les 31 décembre 2006, 2005 et 2004 ont été respectivement de 3,8 millions de dollars, nuls et 0,3 million de dollars.

Les frais afférents de R-D engagés dans le cadre de l'entente pour les exercices terminés les 31 décembre 2006, 2005 et 2004 ont été respectivement de 1 million de dollars, 0,3 million de dollars et 0,4 million de dollars.

Æterna Zentaris Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2006, 2005 et 2004

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US, sauf les données relatives aux actions/options et les données par action/option et sauf indication contraire)

Solvay Pharmaceuticals

En 2002, la Société a conclu une entente de recherche et de collaboration avec Solvay Pharmaceuticals Bv (« Solvay »). La Société a octroyé à Solvay une licence exclusive pour développer, utiliser, commercialiser et fabriquer le cetorelix à l'échelle mondiale (sauf au Japon) et pour toutes les indications, à l'exclusion de la fécondation *in vitro*, de la stimulation ovarienne contrôlée et des techniques de reproduction assistée. Selon l'entente, Solvay assumait tous les coûts associés aux activités nécessaires à l'obtention des approbations des organismes de réglementation et de mise en marché du cetorelix dans différentes indications incluant le myome utérin, l'endométriose et l'hyperplasie bénigne de la prostate (« HBP »). L'entente prévoit, entre autres, l'accès sans frais aux données recueillies par les deux parties. À la signature de l'entente, la Société a reçu une avance de 6 millions d'euros (environ 6,2 millions de dollars) et avait le droit de recevoir des versements d'étape pouvant totaliser 18 millions d'euros (environ 23,8 millions de dollars) une fois le développement clinique réussi et les étapes réglementaires atteintes par Solvay, en plus des redevances (d'un peu plus de 10 %) sur les ventes nettes mondiales (sauf au Japon) de cetorelix.

En décembre 2005, Æterna Zentaris et Solvay ont amendé l'entente et depuis, la Société a obtenu de nouveau la licence universelle exclusive (sauf au Japon) pour le cetorelix uniquement pour l'indication pour le HBP, sans aucune rémunération payable à Solvay. Après la fin de l'exercice, en mai 2007, les parties ont mis fin à l'entente et depuis, la Société a obtenu de nouveau la licence universelle exclusive (sauf au Japon) pour le cetorelix pour toutes les indications, incluant l'endométriose et le myome utérin, sans aucune rémunération payable à Solvay.

Les revenus comptabilisés dans le cadre de l'entente pour les exercices terminés les 31 décembre 2006, 2005 et 2004 ont été respectivement de 1,2 million de dollars, 4,5 millions de dollars et 10,2 millions de dollars.

Les frais afférents de R-D engagés dans le cadre de l'entente pour les exercices terminés les 31 décembre 2006, 2005 et 2004 ont été respectivement de 0,6 million de dollars, 0,6 million de dollars et 3 millions de dollars.

Spectrum Pharmaceuticals

En 2004, la Société a conclu une entente de licence et de collaboration avec Spectrum pour l'ozarelix, un antagoniste du LHRH. Selon les modalités de l'entente, la Société a octroyé à Spectrum une licence exclusive lui permettant de développer et de commercialiser l'ozarelix pour toutes les indications potentielles en Amérique du Nord (y compris au Canada et au Mexique) et en Inde. L'entente prévoit, entre autres, l'accès sans frais aux données recueillies par les deux parties. À la signature de l'entente, la Société a reçu une avance de 2 millions d'euros (environ 2,4 millions de dollars) dont 1 million d'euros en trésorerie et le solde par l'émission d'actions du capital-actions de Spectrum. La Société a le droit de recevoir des versements pouvant totaliser 18,5 millions d'euros (environ 24,4 millions de dollars) une fois que Spectrum aura réussi le développement clinique et aura atteint les étapes réglementaires, en plus des redevances (redevances croissantes allant d'un peu moins de 10 % à un peu plus de 10 %) sur les ventes nettes éventuelles. En contrepartie des montants payés par Spectrum dans le cadre de cette entente, Spectrum a droit à 50 % de toutes les avances, versements d'étape et redevances reçus dans le cadre de toute entente de recherche et de collaboration signée par la Société pour le développement et la commercialisation de l'ozarelix au Japon.

Æterna Zentaris Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2006, 2005 et 2004

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US, sauf les données relatives aux actions/options et les données par action/option et sauf indication contraire)

Les revenus comptabilisés dans le cadre de l'entente pour les exercices terminés les 31 décembre 2006, 2005 et 2004 ont été respectivement de 2,9 millions de dollars, 2,6 millions de dollars et 0,1 million de dollars.

Les frais afférents de R-D engagés dans le cadre de l'entente pour les exercices terminés les 31 décembre 2006, 2005 et 2004 ont été respectivement de 1,7 million de dollars, 2,6 millions de dollars et 0,5 million de dollars.

Université de Tulane

En 2002, la Société a conclu des ententes avec le *Tulane Educational Fund* (« Tulane ») relativement à différentes substances, incluant le cetorelix. Selon ces ententes, nous avons obtenu les licences universelles exclusives pour utiliser les brevets de Tulane afin de développer, fabriquer, commercialiser et distribuer ces substances.

L'entente prévoit le paiement par la Société de redevances à un chiffre (un peu plus de 5 %) sur les ventes nettes mondiales futures pour toutes les indications, sauf pour l'HBP pour lequel les redevances à un chiffre (un peu moins de 5 %) sont payables. Tulane a le droit de recevoir des redevances à deux chiffres (un peu plus de 10 %) sur tout paiement forfaitaire, périodique ou sur tout autre paiement en trésorerie reçu par la Société de sous-titulaires de licences.

Les frais engagés dans le cadre de l'entente pour les exercices terminés les 31 décembre 2006, 2005 et 2004 ont été respectivement de 0,3 million de dollars, 0,4 million de dollars et 0,9 million de dollars.

25 Chiffres correspondants

Certains postes de l'exercice précédent ont fait l'objet d'un nouveau classement afin qu'ils soient conformes à la présentation de l'exercice courant.